

M - 1659 - 1229 - 4,00 F

du 11 au 17 décembre 1980

l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

ERYTHREE

**INCENDIE
SUR
LA ROUTE
DU PETROLE**

Voir pages centrales

POLOGNE

VIGILANCE!



PIERRE BAUBY A BERCK POUR S'INFORMER ET FAIRE CONNAITRE LA LUTTE DES HANDICAPES

A Berck, l'air particulièrement gazeux est recommandé pour les os, d'où la construction de centres de soins pour handicapés, répétés dans toute l'Europe.

Destination SCOPILOTE, société coopérative ouvrière, une manufacture unique en son genre, employant 73 personnes alors que les études leur en accordent 23 pour être rentables.

A Berck, il y a de très nombreux handicapés physiques. Ils sont spécialisés dans la vente par correspondance d'articles de bijouterie et de cadeaux en tous genres.

« Elle est unique en son genre », car les handicapés se retrouvent généralement dans ce qu'on appelle pudiquement des « ateliers protégés » qui exécutent en sous-traitance des menus travaux généralement octroyés par des usines.

Autant dire que non seulement les handicapés sont honteusement exploités, mais sont en plus dans une condition d'assistés. Au passage, un exemple d'atelier protégé qui s'était vu confier par une usine des travaux que les ouvriers avaient catégoriquement refusé tant ils étaient toxiques.

Nous sommes reçus par la direction. Un camarade nous présente à Mme la PDG, titre que ladite PDG réfute, Monique, c'est son nom, nous explique en effet que la manufacture a dû se mettre en société coopérative ouvrière pour éviter la liquidation.

De l'employée de bureau qu'elle était, elle a dû se propulser PDG. Un PDG peu or-

dinaire quand même, qui embauche parce que du travail il y en a, alors qu'aileurs on licencie, qui revendique le droit de vivre, d'exister ; qui revendique des capitaux — car c'est bien connu que les banquiers ne prêtent qu'aux riches — et qui refuse les ateliers protégés qui sont des ghettos pour les handicapés.

« La question est la suivante, nous dit-elle avec véhémence, la société veut-elle que les handicapés soient des exclus ou des citoyens à part entière ? Bien sûr, nous dit-elle, on nous accorde avec générosité le statut d'expérience intéressante, passionnante même, mais on ne nous donne pas les moyens d'exister réellement. Les locaux sont vétustes, les machines sont préhistoriques. Il faudrait produire plus et moderniser certes, mais la rentabilité ne doit pas être et de loin, notre unique souci. Nous avons fait la preuve, ici, que les handicapés pouvaient subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

« Et ceci est irremplaçable. Je ne céderai pas, ni en licenciant du personnel, ce qui est la règle à la mode, car du travail il y en a plein, ni en allant dans des ateliers protégés. D'ailleurs, la société conteste-t-elle les handicapés ou se conteste-t-elle-même ? »

Tout cela nous a été confirmé lors de la visite de la manufacture. Une visite tonique au cours de laquelle nous avons rencontré des travailleurs qui ne sont pas décidés à se laisser exclure de la so-

ciété. Des travailleurs qui gardent la tête haute, qui sont bien décidés à ne pas se laisser laminer par la sacro-sainte rentabilité capitaliste.

En partant, Pierre Bauby leur a indiqué qu'il ne pouvait pas leur promettre de régler leur problème, qu'il n'en avait pas les moyens, mais qu'il était venu pour s'informer sur les problèmes des handicapés et qu'il ferait connaître leur lutte.

18h30, conférence de presse et réunion semi-publique à Berck.

Après avoir expliqué notre conception des élections et notre campagne électorale, Pierre Bauby a répondu à de nombreuses questions sur les positions de notre parti.

Comment concevez-vous le syndicalisme et le syndicat ? Le mot révolution ne fait-il pas peur ? Quelle unité pour les travailleurs ? Quel est votre programme ? Le rapport PCF/PS : comment considérez-vous le fait d'avoir des divergences de stratégie aussi importantes avec le PCF et le PS et le fait d'envisager d'appeler à vous désister pour l'un ou l'autre ? L'abstention ne serait-elle pas plus juste dans votre cas ? Que pensez-vous du bilan que fait Jean Ferrat dans sa chanson sur les aléas du socialisme ?

Au total, une riche discussion qui a dépassé le simple cadre des élections et qui a abordé toutes les questions politiques de fond que se posent bon nombre de travailleurs engagés profondément dans la lutte contre le capitalisme.

J.L. HERIDEL UN CANDIDAT DES HANDICAPES

Le mouvement *Handicapés debout* présente Jean-Luc Heridel aux présidentielles.

1981 n'est pas seulement l'année des élections présidentielles, elle sera aussi celle des handicapés ; après celle des femmes, des enfants.

Aussi *Handicapés debout* utilisera cette tribune pour dénoncer, informer l'opinion publique sur les conditions de vie et de travail des handicapés.

« Nous en avons assez ! Assez d'être parqués dans des ghettos, des mouroirs, assez d'être infantilisés dans des structures spécialisées, invalidantes par un artisanat pesant, étouffant, broyant toutes nos possibilités d'épanouissement ; assez des centres d'aides par le travail (CAT), des ateliers protégés (AP) ou surexploités (travail à la pièce ou au rendement) sous-payés (25, 50, 70, 90% du SMIC) nous n'avons même pas le droit syndical et de grève, assez de subir une administration toute puissante qui décide seule les modalités de nos survies ; assez des pensions et allocations dérisoires ; assez de s'entendre accusés de « traumatiser les femmes enceintes et les enfants » lorsque nous sortons de nos trous ; assez d'être les déchets ».

Monsieur Jean-Luc Heridel, représentant du mouvement *Handicapés debout*. Permanences tous les mercredis de 17 à 21H à la librairie du *Soleil d'encre* ; 6, place du marché Ste Catherine — 75004 Paris —

Une certaine idée de l'indépendance

L'attitude adoptée par la direction du PCF face à l'évolution de la situation en Pologne soulève une nouvelle fois de graves questions quant à sa conception du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dans les colonnes de *L'humanité*, on assiste à une campagne dirigée contre les informations faisant état de la mise en place d'un dispositif militaire aux frontières de la Pologne. On parle d'« intox ». A la tête du PCF, on semble avoir oublié l'expérience tchécoslovaque qui, pourtant, devrait, à bien des égards, inciter à la plus grande vigilance. Il est vrai qu'entre temps il y a eu Kaboul. Faut-il croire que le Parti communiste italien soit lui aussi le jouet de cette « intox » quand plusieurs de ses dirigeants croient nécessaire d'exprimer leur inquiétude face au danger d'une intervention. « Des principes sont en jeu, disent-ils, qui ne peuvent être violés une nouvelle fois sans des conséquences irréparables, du moins du point de vue du PCI ». René Andrieu adopte un tout autre ton. Sous le titre « Radiographie d'un mensonge », il écrit : « Les Américains, fidèlement imités par leurs vassaux, brandissent la menace imaginaire d'une intervention de l'URSS en Pologne... ». Deux jours après, sous le titre « Poursuite de l'intox » et sous les apparences de la certitude, le ton, au détour d'une phrase, devient néanmoins plus nuancé : « Une intervention militaire de l'URSS paraît exclue — d'ailleurs elle ne ferait qu'aggraver les choses — ». Petite phrase qui fait, subrepticement, passer la « menace imaginaire » au rang de possibilité douteuse. Au-delà de ce parti-pris consistant à combattre tout ce qui devrait inciter à la vigilance, des questions de fond se posent.

L'humanité n'a pas rendu compte des déclarations du porte-parole du Comité central du POUP indiquant que « du moment où l'Etat et le socialisme seraient en danger, les communistes polonais auraient le devoir de chercher tous les moyens de protéger le pays contre la tragédie, y compris en demandant l'aide de nos plus proches amis et voisins ». Le silence observé sur ces propos signifie-t-il que la direction du PCF partage la position consistant à envisager de pouvoir faire appel à l'intervention militaire soviétique pour faire face à des événements internes ? Cela nécessiterait une réponse de principe très nette.

Le 5 décembre, un sommet du Pacte de Varsovie a été convoqué à Moscou pour examiner la situation polonaise. *L'humanité* y a vu une marque de solidarité du Pacte de Varsovie envers les travailleurs polonais. Ce qui, à l'Ouest de l'Europe, serait considéré comme une ingérence intolérable dans les affaires intérieures devient chose normale à l'Est du continent. L'indépendance, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes peuvent-ils faire ainsi l'objet de deux poids-deux mesures ? La supranationalité a-t-elle des mérites dès l'instant où on la pare des couleurs d'un soi-disant socialisme ?

Quant à nous, nous avons une toute autre idée de l'indépendance et du droit des peuples et pays à régler leurs affaires. Il ne s'agit pas d'un artifice de propagande, adaptable, ici ou là ; il s'agit d'un principe essentiel de la vie internationale. Applicable à Paris aussi bien qu'à Prague, Varsovie ou Kaboul.

Pierre BURNAND

UN ABONNEMENT CADEAU POUR LES FETES

Vous allez en voir du monde pendant les fêtes ! Parents et amis, c'est le vraiment le moment pour leur proposer ou — plus sympa — leur offrir un abonnement à *L'humanité rouge*.

Pour ne pas être en reste, jusqu'à fin décembre, on se charge d'offrir un livre à chaque nouvel abonné de 3 et 6 mois. Au choix : *L'oued en crue, Munich 1938* ou le *Cinéma anti-impérialiste*.

Et ce n'est pas tout. Chaque nouvel abonné de 6 mois pourra offrir autour de lui un abonnement gratuit d'un mois.

Voilà. Il ne vous reste plus qu'à libeller votre chèque à l'ordre de *L'humanité rouge* (sans indiquer de numéro de CCP) — 3 mois 45 francs, 6 mois 90 francs — Ajoutez l'adresse du bénéficiaire et envoyez le tout à *L'humanité rouge* — BP 201 — 75926 Paris cedex 19.

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET — Rédacteur en chef : Pierre BURNAND
Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen.
Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau — Administration : Max Durand.
Imprimerie La Nouvelle — Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI
L'HUMANITE ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19 — CCP : 3022672 D La Source — Commission paritaire : N° 57 952 — Dépôt légal : 4e trimestre 1980

POLOGNE VIGILANCE!

Vont-ils intervenir ?

L'ordre de Brejnev va-t-il régner à Varsovie? Le dispositif militaire est en place. Les arguments de la propagande aussi. Reste la décision politique. Tout est possible. Vigilance donc et solidarité avec le peuple polonais.

Dans le monde entier, la question est aujourd'hui dans les esprits. On est inquiet du sort de la Pologne, depuis que l'on sait qu'un dispositif militaire est en place, prêt à fonctionner pour l'invasion. Inquiétude d'autant plus légitime que l'URSS a déjà montré comment elle concevait le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Qui a envahi, envahira, pourrait-on dire...

Oui, le danger d'une intervention militaire du Pacte de Varsovie en Pologne existe bel et bien. Est-ce même beaucoup s'avancer que de dire qu'elle ne pourrait être évitée que si la direction de l'Etat polonais arrivait à reprendre les choses en mains, à contraindre la classe ouvrière polonaise à rentrer dans le rang?

Même si cela ne s'est pas encore manifesté de manière ouverte, le mouvement de la classe ouvrière polonaise est, potentiellement, une lutte pour l'indépendance de la Pologne. La lutte des ouvriers polonais pour de meilleures conditions de vie et de travail met en cause, nécessairement, une des caractéristiques de la Pologne : sa situation de pays dominé par l'URSS. Pourquoi, par exemple, y a-t-il pénurie alimentaire en Pologne, pays agricole? La lutte des ouvriers polonais pour les libertés démocratiques débouche, là aussi, sur la remise en cause de la tutelle politique et militaire soviétique sur la Pologne. Tout cela, les dirigeants du Kremlin le savent et c'est bien ce qui les inquiète. Ils ont

peur de voir la Pologne leur échapper peu à peu, leur domination y être remise en cause. Peur aggravée encore par le risque de contagion dans les pays voisins. Voilà pourquoi, ils veulent en finir avec le mouvement ouvrier polonais.

Soyons convaincus qu'ils souhaitent pouvoir éviter une intervention militaire. Non pas parce que cela leur répugne mais parce que cela leur créera de nombreuses difficultés. Ils souhaiteraient, et de loin, que la direction du parti au pouvoir puisse en finir, elle-même. Seulement voilà : jusqu'à maintenant, ce sont les ouvriers polonais qui ont marqué des points, le pouvoir a fait concession sur concession, parce qu'il a en face de lui une force suffisamment puissante. A chaque fois qu'il a voulu tenter une épreuve de force... il a dû faire marche arrière. La réunion récente du Pacte de Varsovie a-t-elle été pour lui celle de la dernière chance? Les semaines qui viennent seront sans doute décisives : Moscou jugera en faveur de qui évolue la situation.

Il existe des objections à l'éventualité d'une intervention soviétique, qui soulignent les risques qu'encouragerait l'URSS en y recourant.

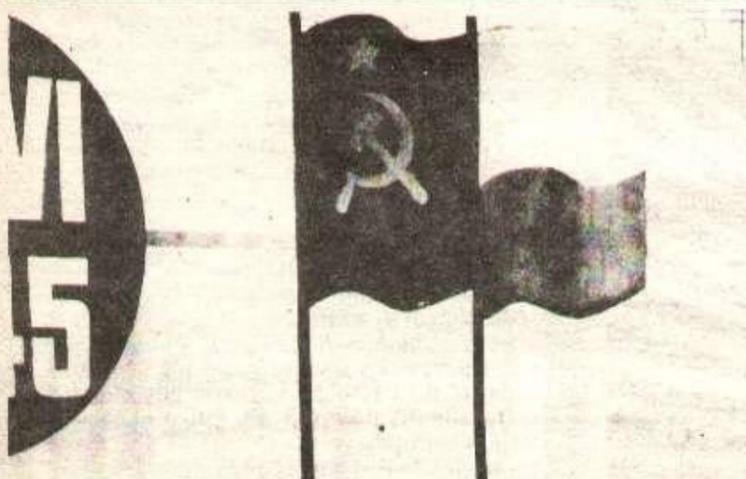
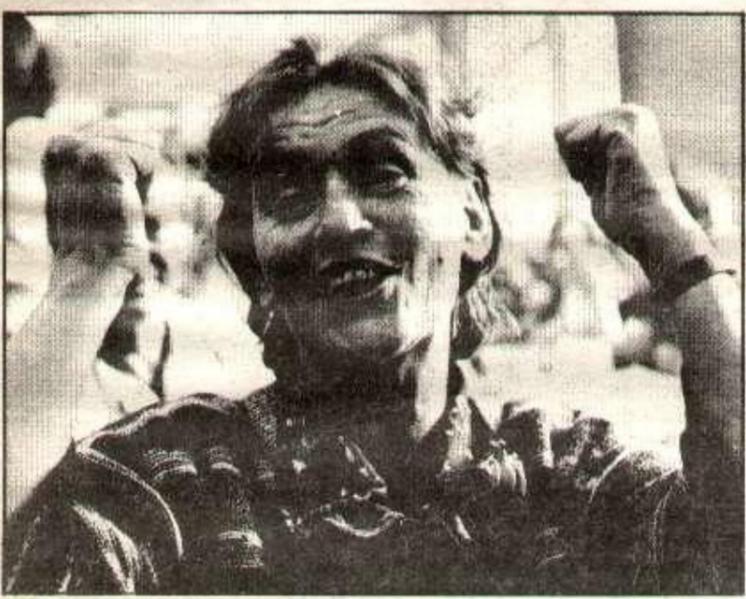
Elle risquerait de se heurter à une résistance armée qui pourrait durer longtemps, alors même qu'elle est déjà embourbée dans la guerre en Afghanistan, en Erythrée et, par Vietnamiens inter-

posés, au Cambodge. Elle aurait à assumer une économie polonaise désorganisée, face à un peuple hostile. Elle court le risque de représailles politiques et économiques de la part des pays occidentaux. Elle rencontrerait la désapprobation du monde entier. Objections réelles et qui, sans aucun doute, pèsent lourd dans les décisions soviétiques. Mais seront-elles suffisantes?

L'URSS est une puissance hégémoniste, qui cherche à étendre sa domination. Dans sa logique impérialiste, elle est contrainte d'aller de plus en plus loin. Si elle cesse d'avancer, d'attaquer, alors elle reculera car les pays qu'elle domine déjà agiront pour leur indépendance. Si la Pologne lui échappe, bientôt ce serait la Hongrie, la Tchécoslovaquie, etc... Or, on l'a bien vu avec l'Afghanistan, la tendance de l'URSS n'est pas au déclin mais au contraire à l'extension de sa domination. Logique qui porte en elle la menace d'un nouveau conflit mondial. Logique qui peut la conduire à passer outre aux graves inconvénients d'une invasion de la Pologne.

Les temps qui viennent nécessiteront la solidarité de toutes les forces de progrès envers la classe ouvrière polonaise. Et toute leur vigilance.

Pierre BURNAND



Au cours de ces derniers jours, la menace n'a cessé de se préciser.

24 novembre : des grèves s'engagent à Varsovie à la suite de l'arrestation d'un membre de «Solidarité» et d'une personne accusée d'avoir transmis des documents au syndicat. Celui-ci menace d'appeler à la grève générale à Varsovie et exige la création d'une commission d'enquête sur le rôle des forces de répression.

Le même jour, une dépêche de l'Agence Tass, reprise par La Pravda et Les Izvestia déclare : «On considère ici que la menace d'organiser une grève générale des transports dont parle le syndicat Solidarité peut toucher les intérêts nationaux et ceux de la défense du pays, et également perturber le transit par chemin de fer à travers la Pologne.»

27 novembre : pour éviter le déclenchement de la grève générale à Varsovie, le pouvoir accepte de libérer les deux personnes arrêtées et d'engager une négociation sur les responsabilités dans les répressions sanglantes de 1970 et 1976 ainsi que le rôle de l'appareil répressif.

28 novembre : Rude Pravo, journal du parti tchécoslovaque écrit : «Que cela soit bien compris partout et par tous : les forces patriotiques et socialistes feront tout pour sauvegarder et renforcer les acquis de la révolution, trente-cinq ans après le développement socialiste de leur pays.» On sait comment ces gens-là conçoivent le patriotisme...

2 décembre : le commandement militaire soviétique en RDA interdit l'accès aux frontières de la Pologne, sur une profondeur de 40 kilomètres.

3 décembre : la session plénière du Comité central du Parti ouvrier unifié polonais exclut Gierk de ses rangs. Il est présenté comme le

responsable de la situation qui a conduit à la révolte de la classe ouvrière. Des tendances diverses, voire opposées, accèdent au Bureau politique. D'un côté le général Moczar, présenté quelques jours plus tôt par la presse soviétique comme un «élément sain»; de l'autre Tadeusz Fiszbach devient suppléant; il a conduit les négociations de Gdansk et a déclaré que le mouvement ouvrier n'était pas le fait d'éléments anti-socialistes mais la responsabilité du pouvoir.

3 décembre : le conseil militaire du ministère de la Défense déclare : «Si cette situation devait durer, elle pourrait avoir des effets hautement négatifs sur le potentiel de défense du pays.»

Un communiqué signé du Comité central du POUP déclare : «Le sort du peuple et du pays est en jeu. L'inquiétude qui se prolonge conduit notre patrie au bord de la destruction économique et morale.»

Les Izvestia écrivent : «Les éléments anti-socialistes en Pologne ne lésinent pas sur les promesses aux revanchards ouest-allemands.»

D'après l'OTAN, trente à quarante divisions soviétiques, soit environ 400 000 hommes seraient prêts à pouvoir pénétrer en Pologne.

4 décembre : on apprend que les réservistes soviétiques ont été rappelés pour compléter des divisions, depuis plusieurs semaines. Les grandes villes soviétiques proches de la Pologne sont fermées aux étrangers. A Varsovie, le chef du département de presse du Comité central du POUP déclare : «Du moment où l'Etat et le socialisme seraient en danger, les communistes polonais auraient le devoir de chercher tous les moyens de protéger le pays contre la tragédie, y compris en demandant

l'aide de nos plus proches amis et voisins», il ajoute : «Les dirigeants polonais feront tout pour ne pas placer l'URSS en situation de devoir prendre cette décision difficile.»

5 décembre : réunion au sommet, à Moscou, de façon extraordinaire, des membres du Pacte de Varsovie. La déclaration affirme : «Il a été confirmé que la Pologne socialiste, le Parti ouvrier unifié de Pologne et le peuple polonais peuvent compter fermement sur la solidarité fraternelle et le soutien des pays signataires du Traité de Varsovie. Les représentants du POUP ont souligné que la Pologne a été, et restera un Etat socialiste, un maillon solide de la famille des pays socialistes.»

Dans le journal La Russie soviétique, on lit : «La campagne menée ces derniers temps à l'Ouest, en particulier par les revanchards allemands, contre l'Etat socialiste polonais, éclaire assez nettement les calculs cachés de l'état-major de l'OTAN... Son véritable objectif en cas de guerre, c'est Moscou.» «D'abord une attaque contre la Tchécoslovaquie, ensuite la Pologne, et après l'Union soviétique.» Ce qui signifie : pour défendre l'URSS il a fallu envahir la Tchécoslovaquie en 1968; va-t-il falloir maintenant envahir la Pologne, toujours au nom de la défense de l'URSS?

Les 16 et 17 décembre doit avoir lieu l'inauguration de monuments à la mémoire des ouvriers martyrs des répressions de 1970 et 1976; de vastes manifestations sont attendues. Les négociations sur les responsabilités de ces répressions doivent en principe débiter prochainement. Il y a fort à parier qu'à Moscou on suit cela de très près et d'un très mauvais œil. Aux yeux des dirigeants soviétiques, il y aura là des tests très importants.

L'escalade

Sur la deuxième chaîne c'était le même navet. Jojo le bouffi a emmené la petite Mimi. Sur les rails, il l'a ficelée. Mais le train allait arriver, les copains. Et alors? Et alors? ET ALORS? Et, et...

Rien. Que dalle. Il ne se passera rien. Ils l'ont tous déclaré, promis. Tout le monde sait qu'un jour ou l'autre ça va se produire et ça n'entraînera pas de réactions.

Vous en doutez? Je vous renvoie au dernier communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, aux déclarations de Carter, sans parler de ceux qui n'ont rien dit. Si elle doit l'être la Pologne sera envahie.

Mauvaise reprise d'un vieux film porté à l'écran pour la première fois en 1939...

A bâtons rompus

Par Pierre Marceau

Et pour terminer une idée cadeau. L'autre matin, après avoir lamentablement râté l'omnibus de 7 h 29 (peut-être bien que je suis en train de tricher sur l'heure), je battais la semelle sur mon quai de banlieue ouvrière verglacé. Agüiché par une pub grand format, je m'arrache aux limbes cotonneuses d'une nuit qui n'aurait jamais dû finir et je lis. Vous me direz, c'est normal puisque c'est une pub pour des bouquins. La culture qui vient s'égarer au milieu du béton à 14 bons kilomètres de la capitale et de ses élites.

Donc, je lis. Après tout, les livres pour les étreintes, c'est pas plus mal que des chocolats ou des patins à roulettes et puis ça dure plus longtemps... et tout le toutim. Bref, consommateur acquis à l'idée d'offrir des livres, je lis le placard quadrichromique des éditions Denoël (des fêtes...).

Celles-ci me suggèrent, relié sous jaquette couleur, 168 pages, avec illustrations noires et couleurs, gaz à tous les étages, pour la somme modique de 340 francs environ (l'environ c'est à cause des prix libérés) un truc intitulé «Le guide du collectionneur de tabatières chinoises».

J'en étais là de mes découvertes lorsque —chuintement caractéristique des boogies fatigués sur le profilé du rail— tel le chien de Pavlov, je bondis dans un compartiment fumeurs. Et tandis que ma voisine s'abêtit dans la lecture de *Nous deux*, je me demande avec une certaine perplexité, si mes enfants vont songer à m'offrir cette putain de tabatière qui me permettra de démarrer la collection.

Ce n'est pas terminé.

J'allumai ma deuxième gauloise lorsque la silhouette familière du galonné de la SNCF se profila au bout du wagon. Sorti de mes rêves de grandeur, j'observe entre ses mains le carnet à souches gourmand, prêt à enregistrer l'infraction. Vis-à-vis de moi, l'homme a pâli. Une sorte de tremblement anime ses maxillaires.

Non, il n'a pas de titre de transport.

Non, il n'a pas les 45 francs nécessaires pour s'acquitter de sa dette envers la Société nationale des chemins de fer français. Sa dette envers la société, il vient de la purger. 4 ans à Fleury-Mérogis. Quand on l'a libéré, on lui a dit qu'il était quitte. Mais ce n'est pas si simple...

Le contrôleur, il n'a pas fait de zèle. Bien sûr consciencieusement, il a vérifié les papiers du gars, histoire de voir si c'était pas un bobard —parce que des salades, il en a entendu. Je me souviens de lui en avoir servi moi-même quelques-unes— et puis, il a laissé tomber, il a passé l'éponge.

Peut-être qu'un instant, il s'est vu dans la peau du juge —de celui qui décide de la vie des autres. Eh bien, lui, pauvre mec recruté sur concours après le BEPC parce que c'était ça ou le chômage, il en sait plus long sur l'humanisme que l'académicien en habit vert qui sévit sur la justice française.

Peyrefitte quand il s'agit de faire plonger un mec, il se pose pas tant de problèmes.

Sur tout votre courrier,
notez bien notre adresse postale
complète : HUMANITE ROUGE
BP201 75926 PARIS CEDEX 19
Sur vos chèques bancaires
ou postaux indiquer seulement
HUMANITE ROUGE
Sans n° de CCP,
ni n° de compte bancaire

FRAIS MEDICAUX

FINI LE REMBOURSEMENT A 100%

Notre droit à la santé?

Un carcan l'opresse de plus en plus! Le gouvernement l'écrase, l'étrangle, le broie, et un tour de vis avec l'exclusion des accidents de trajet dans le remboursement des accidents du travail, un autre par le non remboursement à 100% de ces derniers, et plus pesant encore avec le point supplémentaire de cotisa-

tion sociale à la charge des salariés, et la lourdeur s'apessantit avec la dernière convention médicale limitant les prescriptions des médecins, instituant un profil type de médecin, instaurant une médecine à deux niveaux, et le dernier tour de vis avec l'institution du ticket modérateur.

Une forte contestation

s'était élevée contre lui; de fait il n'était pas appliqué, de fait certaines mutuelles continuaient à rembourser leurs adhérents à 100%.

Pendant un laps de temps on a cru que le gouvernement fléchirait, qu'il dicterait à son Assemblée nationale l'abrogation du décret. Naïfs, nous fûmes. Nos gouvernants sont en pleine of-

fensive, la résistance à laquelle ils se heurtent, si elle est bien souvent déterminée, est encore trop égayée. C'est ainsi que l'Assemblée nationale a repoussé, vendredi 5 décembre, l'abrogation du décret instituant le ticket modérateur d'ordre public (TMOP). Dorénavant, même avec une mutuelle, 5 à 12% des frais médicaux resteront à notre charge.

UNIVERSITE

LA CHASSE AUX NANTIS EST OUVERTE

Ce mardi 9 décembre, la CGT et la CFDT appelaient le personnel des ministères de l'Education, des Universités, de la Jeunesse et des Sports à faire grève, pour l'abandon des retraits sur salaires, la réintégration de membres du personnel au ministère des Universités.

Ces employés ont connu, en effet, ces derniers temps une des applications de la politique de Barre contre les nantis : les fonctionnaires.

La réforme d'Alice Sau-

nier-Seité d'août 79 a inauguré un nouveau mode de recrutement de profs : pour chaque poste disponible un appel de candidature et un concours de recrutement seront lancés, les répercussions sur le personnel gestionnaire sont considérables. Ainsi pour le seul bureau des lettres, 1150 emplois, 700 à 800 dossiers par rédacteur, une manipulation de plusieurs dizaines de kilos de dossiers par jour et par personne. C'est pour-

quoi le personnel et leurs syndicats demandèrent dès le 25 juin 80, l'arrivée de 20 personnes supplémentaires et des nouveaux locaux. La réponse de la direction? Les 20 personnes nouvelles correspondaient à 20 départs, les locaux promis ne seraient pas disponibles avant plusieurs mois. Les syndicats désirèrent s'engager dans un processus de négociation, échec total, «le bureau des lettres» a alors refusé d'assurer les concours sans que

le comité technique paritaire examine les conditions d'hygiène et de sécurité des nouveaux locaux, sans le renfort de six personnes.

Alice Saunier-Seité a reconnu le bien-fondé de leurs revendications, elle leur a retenu leur salaire pour service non fait du 27 novembre au 30, jours pendant lesquels ils ont néanmoins effectué leur service, mais dans les anciens locaux, elle les a vidés du ministère des Universités.

PARIS

UN MAIRE PALESTINIEN ACCUSE

Jeudi 4 décembre 1980, plus de deux mille personnes ont assisté, salle de la Mutualité à Paris, au meeting de solidarité avec Bassam Chakaa, à l'appel de nombreuses associations de solidarité avec la Palestine et les pays arabes.

Maire de Naplouse, Bassam Chakaa a été victime le 2 juin 1980 d'un attentat terroriste israélien. Piégée, sa voiture a explosé et il a fallu l'amputer des deux jambes. Pourtant il continue le combat et va rentrer prochainement en Palestine occupée.

Son courage devait être salué par tous les intervenants, en particulier le professeur Larivière, président de l'Association médicale franco-palestinienne, Gisèle Reboul, présidente du Collectif national pour la Palestine, Daniel Boulet, vice-président de l'Association franco-arabe et président du groupe franco-arabe à l'Assemblée nationale.

Claude Bourdet, co-président de France-Palestine, ancien de Buchenwald, déclarait à propos de Bassam Chakaa et des militants palestiniens en général : «Ce qui me frappe, c'est cette compréhension, cette absence de haine, l'absence de confusion entre l'Etat d'Israël et les Israéliens.»

Le père Michel Lelong, lauréat du prix de l'amitié franco-arabe en 1975, devait déplorer que les réactions de l'opinion publique,

si vives vis-à-vis des attentats antisémites ne le soient pas autant vis-à-vis d'autres attentats racistes : «Il y a quelques semaines a eu lieu à Paris, devait-il dire, à la synagogue de la rue Copernic, un affreux attentat que l'OLP a condamné comme nous tous. Nous luttons contre l'antisémitisme comme contre tous les racismes. Que font vis-à-vis de ces derniers l'opinion publique occidentale, les Eglises, la presse? Quel contraste entre l'attitude à l'égard des attentats de la rue Copernic et à l'égard de ceux qui meurent en Palestine.»

Ibrahim Souss devait rappeler les objectifs de l'OLP qu'il représente en France. «Nous luttons a-t-il dit, pour la paix, mais pas n'importe quelle paix. Elle passe par le respect de nos droits, de la justice sans laquelle il ne pourrait y avoir de paix.» Saluant Bassam Chakaa, «symbole de notre peuple militant à l'intérieur des territoires occupés», il décrivait trois piliers à la lutte du peuple palestinien : «Lutte de notre peuple, y compris les lycéens, les enfants, sans armes dans les territoires occupés; lutte armée du peuple palestinien;

l'autodétermination, c'est l'institution de l'Etat palestinien sur chaque parcelle de la Palestine libérée de l'occupant; et la reconnaissance du peuple palestinien sans reconnaissance de l'OLP serait vidée de son contenu.»

Soulignant le rôle indispensable des peuples et pays arabes ainsi que du soutien de l'opinion internationale, il déclarait à l'assistance : «Vous aidez à concrétiser le mot d'ordre "Révolution jusqu'à la victoire"».

Bassam Chakaa, se rendait ensuite en marchant avec difficultés, à l'aide de prothèses, et salué par un tonnerre d'applaudissements jusqu'au micro. Il lançait un appel dont l'humanisme profond était tout entier tourné vers la lutte de libération du peuple palestinien : «J'ai foi en la vérité, dans l'homme et je trouve que la résistance est la voie juste pour une paix juste... Nous sommes optimistes parce que la vie n'accepte pas ce qui est faux. Nous voyons les graines du bien germer dans la libération des peuples d'Asie et d'Afrique, la victoire du peuple zimbabwé, les difficultés que rencontre la domination américaine, l'isolement croissant d'Israël.» Il devait appeler lui aussi l'Europe et en particulier la France à reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

ATTAQUE SIONISTE CONTRE LE MEETING

Cela ne s'était pas produit depuis longtemps. Peu après 20 heures, un groupe d'une cinquantaine de fascistes attaquait violemment la Mutualité essayant de forcer l'entrée. Repoussé par un solide service d'ordre, il se retirait, non sans avoir brisé les vitres épaisses de la façade. A l'intérieur, aucune panique; les interventions se sont poursuivies normalement. Ce n'est qu'après l'expulsion des assaillants que les forces de police chargées de protéger le meeting prenaient position. Plusieurs attaquants ont été identifiés comme sionistes notoires. Les organisateurs du meeting ont décidé de porter plainte contre cette lâche agression visant un homme, Bassam Chakaa déjà victime du terrorisme israélien.

Ilan Halevi, juif antisioniste, démontrait que les attentats israéliens n'étaient pas des faits isolés commis par des éléments incontrôlés, mais faisaient partie de la politique menée par l'Etat d'Israël depuis sa fondation.

«Begin a participé lui-même au massacre de Deir Yassin.» Intensité de la lutte politique.» Appréciant comme positives mais insuffisantes les positions prises par l'Europe, il l'appela à se prononcer clairement quant au contenu de l'autodétermination et à la reconnaissance de l'OLP : «Pour nous, disait-il,

PEYREFITTE-SUITE

LES MAGISTRATS SOUS SURVEILLANCE ?

Avec ce qui sera bientôt le Code Peyrefitte, le pouvoir s'est donné les moyens législatifs de faire de tout citoyen de ce pays un suspect et de faire peser sur lui la menace permanente d'une condamnation.

Sur tout citoyen, sauf bien sûr sur ceux pour qui le gouvernement gouverne, les nantis de ce pays ; sauf aussi ceux qui ont mission de protéger les nantis, qui ont le droit d'abattre un jeune arabe par-ci, un paisible commerçant par-là : le fait qu'ils se sentent menacés suffit à légitimer leur «défense».

Mais il leur en faut encore plus.

Pour appliquer ces lois qui font si bien la différence, il faut des hommes qui comprennent bien ce que veut dire dans ce pays «rendre la Justice au nom du peuple français».

Or, il y a des magistrats qui ne comprennent pas.

Alors, il faut qu'ils se taisent.

Les juges, les magistrats sont peut-être bien placés pour dire des choses intéressantes, un peu approfondies, sur une procédure judiciaire, sur un projet de loi ? Foutaises ! Seuls ont raison, donc droit à la parole ceux qui sont de l'avis du ministre de la justice.

Ainsi trois magistrats du Tribunal de grande instance de Briey (Meurthe-et-Moselle) ont été condamnés pour avoir dit publiquement du mal du projet Peyrefitte. Ils ont été sanctionnés au nom d'une obligation de réserve à laquelle n'échappent que ceux qui ont approuvé le projet (en tout cas, Peyrefitte n'a pas manqué de faire état publiquement de l'opinion favorable de certains magistrats) et aussi les organisations (groupements, syndicats) de magistrats.

Cette dernière possibilité est encore de trop. Heureusement, Jean Foyer, ancien Garde des Sceaux et 27 de ses collègues députés (UDF ou RPR) y ont pensé. Ils viennent de déposer un projet de loi qui étendrait l'obligation de réserve «aux groupements, associations et syndicats de magistrats».

Comme pourrait dire Peyrefitte : « Je ne veux entendre qu'une seule voix : la mienne ».

Mais, chacun l'aura compris (pour peu qu'il soit épris de sécurité et de libertés), des magistrats réduits au silence, est-ce bien suffisant ? Non, bien sûr ! Il y en aurait qui seraient capables de juger de travers. Ça c'est déjà vu : le juge Pascal, De Charette, Bidoulou... Bien sûr, on peut toujours sanctionner, muter les récalcitrants, les déssaisir des affaires qu'ils ne traitent pas dans la «norme», mais ça crée des complications, ça fait du bruit.

Or il faut que la France soit une «démocratie paisible», Giscard l'a dit à Valognes dans la Manche. Il faut dire en passant qu'un certain nombre de mal-pensants ont osé jeter quelques pommes en direction du président.

Il y a cette histoire d'immovibilité propice à l'esprit d'indépendance. Alors, finissons-en.

Commençons par créer un corps de magistrats volants, on verra après... C'est chose faite : simple

petite modification du statut de la magistrature.

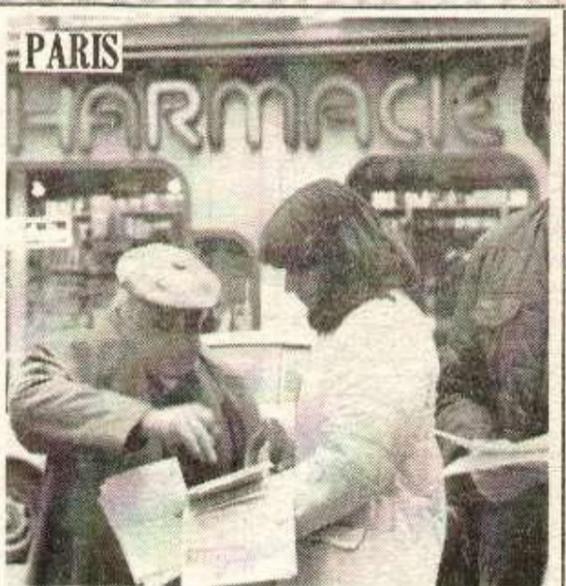
Et voyons aussi du côté du recrutement. L'esprit d'indépendance est vivace chez les jeunes magistrats, à l'Ecole nationale de la magistrature.

Embauchons directement des hommes de 35 ans, embauche parallèle, sur concours, avec publicité énorme... En plus, on contrôlera mieux les critères.

A ce sujet, le 30 novembre dernier, un délégué au congrès du Syndicat de la magistrature racontait qu'un ancien commandant de CRS recruté par la voie parallèle avait été le seul à être dispensé d'épreuve écrite... Et ces hommes d'âge mûr prendront directement les postes de hiérarchie moyenne que peuvent maintenant briguer les jeunes générations.

Ainsi ces derniers pourront continuer à se perfectionner et à méditer sur l'indépendance des juges aux échelons inférieurs...

Décidément, ce qui restera de plus brillant de ce septennat du président Giscard risque bien d'être ... les diamants de Bokassa.



LE MRAP QUADRILLE LA GOUTTE D'OR

«CRS hors de la Goutte d'Or!»... Samedi matin, le marché parisien de Chateau rouge et les principaux carrefours du quartier de la Goutte d'Or, dans le 18e arrondissement de Paris, résonnaient de ce mot d'ordre lancé par les militants du MRAP.

Le comité local du 18e, avec ceux du 19e et du 20e, avaient décidé de faire une opération «quadrillage» pour faire signer une pétition contre un autre quadrillage, beaucoup plus habituel celui-là : celui des CRS.

Depuis juin 1978, en effet, ce quartier parisien habité dans sa grande majorité par des travailleurs immigrés est sans arrêt arpenté par des patrouilles de CRS. C'est à cette date que Jean-Pierre Pierre-Bloch, député UDF de l'arrondissement, avait décidé l'envoi de CRS pour «nettoyer la Goutte d'Or». Depuis août 1980, il arrive que ces patrouilles se promènent mitraillote à la hanche.

Pour le comité du MRAP du 18e, ces patrouilles armées constituent un grand danger pour la population. Tout le monde garde à l'esprit à quel point certains policiers ont la détente facile, surtout depuis quelques mois.

Dans une fiche technique remise à la presse, le MRAP précisait qu'aucun des arguments du député pour justifier la présence des CRS ne pouvait se justifier. La prostitution a repris de plus belle et de nouveaux bordels se sont ouverts dans le quartier. Les CRS n'infiltrent aucunement la pègre et ne cherchent pas à le faire, et en plus, le quartier est un des plus sûrs de Paris, du fait de son animation tardive : les commerçants y sont ouverts très tard.

Non, la présence massive des CRS n'a pour seul but que de surveiller et contrôler systématiquement les immigrés habitants du quartier et qui sont soumis à de multiples tracasseries.

Voilà bien de quoi susciter l'intervention du comité du MRAP du 18e arrondissement et il a mobilisé les organisations politiques et les associations du quartier pour cette opération, le 6 décembre.

Panneaux explicatifs à l'appui, les militants diffusaient une pétition et vendaient le dernier numéro du journal du MRAP local, le 18e antiraciste.

L'opération rencontra un écho important dans la population, différent selon les points de vue. La police fit déplacer certains groupes et quelques passants y allèrent de leur couplet raciste et même fasciste quelquefois. Mais la plupart des passants manifestaient leur accord. Par exemple, une vieille dame disait : «Avant ils étaient deux, maintenant ils sont trois, bientôt ils seront quatre...». Et elle a mis sa signature en bas de la pétition...

PLOGOFF «NOUS SOMMES SURS DE NOTRE FAIT»

1er décembre 1980 : Raymond Barre, premier ministre, signe le décret déclarant d'utilité publique la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff. La parution de ce décret n'a surpris personne ici, tant il était évident que l'enquête d'utilité publique servait de paravent démocratique à une décision déjà prise (*).

LE CAP SIZUN TRANSFORMÉ EN SANCTUAIRE

Depuis la gigantesque mobilisation de la Pentecôte -100 000 personnes à Plogoff- la combativité des habitants du Cap Sizun n'a pas baissé. Le 16 juillet, la population obtient la libération de trois capistes accusés d'avoir rossé un garde mobile, au mois de mars, et détenus depuis lors. En août, pour l'inauguration du second bâtiment de la bergerie construite sur le site, 5 000 personnes se rassemblaient à Plogoff, alors que l'intention première n'était que de faire une fête familiale. En septembre, les habitants du Cap Sizun ont transformé la région en véritable sanctuaire, mettant en place un comité de vigilance, qui peut, à la moindre alerte, rassembler 200 personnes en quelques minutes. Ce dispositif a été testé à plusieurs reprises, il a permis d'empêcher des forages en liaison avec le projet de centrale et a interdit la venue des notables à l'occasion des élections sénatoriales.

La première riposte à la déclaration d'utilité publique n'a pas tardé. Le 4 décembre une cinquantaine d'habitants de Plogoff ont occupé le centre de recherche et d'études d'EDF à Clamart, près de Paris. Cette action revêtait aussi un aspect solennel de mise en garde vis-à-vis du pouvoir. «Cette centrale, nous n'en voulons pas, nous ne l'aurons pas ! L'hiver passé, nous avons résisté avec des pierres, s'ils reviennent nous sortiront les fusils.» confiait un habitant de Plogoff.

La Confédération syndicale des familles et la Confédération syndicale du cadre de vie du Finistère déclaraient ré-

comment : (...) «L'Etat tente d'écraser l'opposition populaire, alors qu'EDF continue son offensive d'intoxication, de séduction, de compromission, notamment en direction des élus. En s'obstinant à vouloir construire cette centrale coûte que coûte, ce que cherche le pouvoir giscardien, ce n'est pas d'améliorer le mieux être des classes laborieuses, mais de servir les intérêts et de satisfaire les appétits des capitalistes, en prenant comme alibi une prétendue demande accrue d'énergie, venant de la population.» (...)

D'autres organisations politiques et syndicales, culturelles, ont pris des positions semblables, l'unité des gens de Plogoff s'en est trouvée renforcée. Un capiste me l'a confirmé : « Nous lutterons sur plusieurs terrains à la fois. D'abord nous déposerons un recours devant le Conseil d'Etat, mais sans illusion, de toute façon, les recours ne suspendent pas les travaux. Nous ne nous attendons pas à freiner les travaux avant l'élection présidentielle. Nous sommes sûrs de notre fait, plusieurs centaines de gardes mobiles ont eu du mal à garder deux malheureuses camionnettes de 9 heures à 17 heures et cela cinq jours par semaine. Dès le début du chantier, il leur faudra protéger des dizaines de kilomètres de canalisations, de fils électriques, sans compter le site lui-même. Pour eux, tout civil sera un suspect, un ennemi en puissance. L'hiver dernier, quand ils rentraient à leurs cantonnements, ils gardaient le doigt sur la détente, le bouclier dressé tout le long du parcours. Quand ils se montreront, ils se feront mal voir, et nous serons soutenus. » La construction de lignes à très haute-tension, avec des couloirs d'un kilomètre, apportera le soutien des paysans concernés, au combat de Plogoff.

Correspondant Bretagne

(*) Chacun peut venir consulter le dossier d'utilité publique, mais ensuite c'est un commissaire enquêteur (nommé par le préfet) qui donne son avis. La section des travaux publics du Conseil d'Etat approuve ou non l'utilité publique, même si tous les avis sont défavorables.

4 Recettes Pour être Elu

<p>AVOIR ÉTÉ ACTEUR</p>	<p>SE DÉBARASSER DES GENEURS</p>	<p>REGARDER LA FRANCE PROFONDE DANS LES YEUX</p>	<p>SOIGNER LA PRESENTATION</p>
--------------------------------	---	---	---------------------------------------

VENDEE SYNDICALISTE EN GARDE A VUE

Les événements : Jean Potier, militant CFDT depuis 30 ans, est président du tribunal des prud'hommes de Vendée. Jeudi 28 novembre 80, à 18 heures, il est convoqué au commissariat pour une affaire le concernant, sans autre précision. Après 3 heures d'interrogatoire, ses propos étant sans cesse dénaturés, le camarade refuse de continuer à répondre aux deux sbires qui sans arrêt le harcèlent. Ce qui est son droit le plus strict. Réaction du commissaire du SRPJ, qui s'était déplaqué d'Angers pour l'occasion : Jean Potier est placé en garde à vue.

Alertés en pleine nuit, une soixantaine de militants CFDT et CGT manifestent devant le commissariat et le palais de justice jusqu'à 2 heures du matin. Puis par téléphone, c'est le siège de la préfecture et l'appareil judiciaire. Finalement, c'est vers 10 heures du matin, après avoir été retenu 16 heures au commissariat que Jean Potier est libéré complètement épuisé.

Mais au fait pour quel motif, cette garde à vue ? Pour quel crime ? Tout simplement pour faire plier un militant. Et que lui reproche-t-on de si grave ? On lui reproche d'avoir défendu un salarié agricole, que nous appellerons Pierre pour ne pas le nommer. On lui re-

proche d'avoir mis tout son poids de vice-président du tribunal des prud'hommes pour défendre Pierre.

Le Pierre en question avait engagé dans la création d'un GAEC (Groupement agricole exploité en commun) un capital de 65 000 F et sa force de travail. Au bout de 6 mois l'associé se retracte et Pierre demande à récupérer son dû. L'affaire d'abord réglée en conciliation de prud'hommes sous la vice-présidence de Jean Potier en 77, rebondit et passe au tribunal de grande instance fin 79. Pignon, l'associé est condamné, et fait appel.

Dans cette affaire, Jean Potier est accusé d'avoir voulu truander Pignon. D'où sa convocation et sa garde à vue.

Deux justices ?

Aujourd'hui, Jean Potier est en arrêt de travail. Il déclarait : « Je me suis battu toute ma vie pour la justice et c'est cette même justice qui me met en taule. J'ai souvent collaboré avec la police et la gendarmerie car je croyais qu'elles étaient au service de tous. Je me suis trompé, je suis cruellement déçu. » En effet, Jean Potier a toujours défendu les ouvriers, mais sa justice c'est celle des travailleurs, ce n'est pas la même que la justice des patrons.

La riposte des travailleurs.

Vendredi matin s'est tenue une conférence de presse à la mairie. L'après-midi, les juges et conseillers prud'hommes CFDT, CGT, FO, CFTC, CGC ont été tous ensemble protester auprès du procureur de la République. Le soir une manifestation de plusieurs centaines de personnes criait sa colère. La municipalité de gauche, toutes composantes réunies, les partis de gauche et bien sûr les syndicats se trouvaient coude à coude pour dénoncer cette attaque qui vise à la fois un juge, un militant ouvrier, le syndicalisme et les libertés en général.

Il est probable que le pouvoir a utilisé un désir de vengeance personnelle contre le camarade Potier, avec un objectif bien précis : le pouvoir a voulu briser un militant qui sait tenir tête au patronat et qui représente un pilier de la défense des travailleurs vendéens. Le pouvoir a voulu aussi tester la capacité de défense de la classe ouvrière vendéenne. Cela nous donne déjà une idée de ce qui nous attend, avec le projet Peyrefitte (extension à 48 h de la garde à vue...). Le pouvoir veut faire taire tous ceux qui défendent la classe ouvrière. Il nous faut tous nous unir.

Correspondant
Vendée

COMITE CONFEDERAL NATIONAL CGT NOUVEAUX AVATARS POUR LE 40ème CONGRES

Le CCN (Comité confédéral national) de la CGT s'est réuni les mardi et mercredi 2 et 3 décembre. Ce Comité regroupe essentiellement des représentants des structures de l'organisation (fédérations, unions départementales, ...) ainsi que des membres de la Commission exécutive (celle-ci étant élue directement par le Congrès). C'est une des instances les plus importantes de la CGT (et de plus en plus) et à ce titre ses réunions doivent retenir notre attention.

QUELQUES RAPPELS

C'est devant le CCN que la direction confédérale avait présenté le 16 juin dernier une orientation nouvelle, largement ressentie comme telle par rapport à celle du 40e Congrès (fin 1978). Cette orientation présentait une analyse du monde en deux : le camp impérialiste avec les USA en tête et le camp progressiste avec l'URSS, soulignant la position offensive du second et établissant en France la démarcation entre les forces appartenant à l'un ou l'autre ; ainsi se trouvaient rejetés dans le camp impérialiste, du côté de l'ennemi, aux côtés des Giscard-Barre et compagnie, tous ceux dénonçant l'intervention soviétique en Afghanistan, accusés de participer à la campagne anti-communiste et de s'allier à nos exploités.

Cette orientation n'était pas nouvelle dans le pays : c'est celle que développait la direction du PCF depuis plusieurs mois déjà et de plus en plus nettement, sous la poussée d'ailleurs d'événements tels que l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS qu'elle soutenait très clairement.

Nous avons aussitôt critiqué le caractère extrêmement dangereux d'une telle orientation pour la classe ouvrière dont les intérêts se trouveraient ainsi placés à la remorque de ceux d'une des deux superpuissances de ce monde, la plus agressive de surcroît. De plus, transposant la situation d'offensive de l'URSS à la situation dans notre pays, cette orientation présentait la classe ouvrière à l'offensive, ce que démentait (malheureusement) les développements continus, accélérés, tous azimuts, de la politique anti-sociale du gouvernement et du patronat.

De cette orientation découlait une tactique rendant de plus en plus difficile l'unité syndicale avec la CFDT, à tel point que, même là où elle avait pu se construire, dans telle ou telle entreprise ou branche, sur telle ou telle

action revendicative et cela y compris après le recentrage de la CFDT, elle est maintenant compromise, voire détruite.

Ces rappels étaient nécessaires pour bien situer le CCN des 2 et 3 décembre, dont une part importante a consisté en effet à présenter un bilan de l'activité de la CGT depuis son 40e Congrès.

UN BILAN POSITIF ?

Pour ce bilan, qu'ils ont estimé positif, aussi bien Henri Krasucki dans le rapport qu'il a présenté que Georges Ségué dans son intervention de clôture se sont attachés à montrer « la continuité » de la ligne de la CGT. Ce document du 16 juin 1980, est seulement désigné comme faisant partie de « l'action de clarification engagée par la CGT ». Au titre de la continuité est rappelée la « resyndicalisation » dessinée par le 40e Congrès qui faisait aussi le bilan de l'attitude de la CGT avant mars 78 (bilan d'ailleurs partiel puisque c'est aux travailleurs qu'il était imputé essentiellement d'avoir placé trop d'espoirs dans le programme commun, au détriment de la lutte et de l'action syndicale). A ce même titre, est rappelée la lutte, l'esprit de lutte revendicative remis en avant par le 40e Congrès (là aussi par opposition à l'attente du changement par le succès de l'union de la gauche).

C'est comme une application de cette resyndicalisation et de cette orientation de lutte que sont présentées les nombreuses actions entreprises par la CGT qui a en effet multiplié dès le printemps, les journées, semaines d'action, dans de multiples domaines revendicatifs et secteurs professionnels. Il s'agissait d'« occuper le terrain », comme l'avait explicitement déclaré Georges Ségué. Et c'est sans aucun doute cette présence sur le terrain qui confère à la CGT l'image du syndicat qui résiste, qui lui vaut de remporter aujourd'hui certains succès aux élections professionnelles (11% de plus à Renault-Billancourt, ce n'est pas rien !). Cette tactique, de ce point de vue, c'est-à-dire par rapport aux autres syndicats, a sans doute été payante : en particulier par rapport à la CFDT qui apparaît moins « sur le terrain », soit qu'elle ne l'ait pas voulu (son orientation actuelle l'écarte des actions « globalisantes »), soit qu'elle ne l'ait pas pu (les conditions exigées par la CGT n'étant pas acceptables par elle, comme ce fut le cas en particulier pour le 1er mai, et la CGT,

d'une manière ou d'une autre, ne le souhaitant guère).

Mais l'a-t-elle été face au Pouvoir et au patronat, ce qui est bien le critère essentiel pour juger de l'action d'un syndicat de classe et de masse ?

A ce niveau, les choses sont beaucoup plus discutables, pour la raison essentielle et négative suivante : l'unité, dont le 40e Congrès avait reconnu la nécessité impérieuse, n'est plus recherchée, au contraire. Elle est entravée, la division encore accentuée, sur la base des analyses mises en avant par la direction le 16 juin, dans le droit fil de la réorientation impulsée par la direction du PCF ! Pourtant, si l'on observe les coups d'arrêt à la politique anti-sociale du Pouvoir et du patronat, ou les succès relatifs dans telle ou telle entreprise, (il y en a eu en effet), on peut constater que les travailleurs disposaient dans ces cas de l'arme irremplaçable de l'unité, qu'elle se réalise à travers l'unité syndicale (comme dans la défense du droit à la santé) ou dans un seul syndicat

Ainsi la continuité avec le 40e Congrès est-elle rompue sur un point essentiel (celui de l'unité) précisément par la nouvelle orientation entérinée le 16 juin et que le dernier CCN n'a pas remise en cause. La direction confédérale après en avoir présenté un bilan positif a affirmé sa volonté de poursuivre dans ce sens : la capacité de résistance de la classe ouvrière ne s'en trouvera pas renforcée.

LES PRÉSIDENTIELLES

La CGT suivant donc globalement l'orientation impulsée par la direction du PCF, le candidat Georges Marchais est bien en position d'en attendre en retour le poids électoral. Comment le faire au mieux, et en même temps sans heurter les « sensibilités diverses » dans la CGT ni compromettre son audience ? La solution adoptée est certainement adaptée à cet objectif. Elle ressemble fort à celle prise pour l'Afghanistan (la CGT n'est pas pour l'intervention soviétique, mais rien n'empêche ceux qui le sont de développer le point de vue).

Là n'est pas vraiment l'important. L'important, c'est bien la ligne fondamentale qui se cache derrière et a certainement été bien moins débattue que cette question des élections présidentielles.

Gilles CARPENTIER

TRAVAILLEURS SANS PAPIERS IMPORTANTE VICTOIRE

Voici des éléments du bilan concernant la lutte des travailleurs sans papiers de la confection à Paris tiré par l'UD-CFDT de Paris qui le considère (à juste titre) comme celui d'une grande victoire :

Voici les chiffres : 4 584 dossiers (toute nationalités) ont été déposés à l'ONI pour régularisation. Sur ces 4 584 dossiers, 3 576 ont reçu un avis favorable et sont en train d'obtenir

leur carte de travail.

1 008 dossiers ont été refusés pour être entrés en France après le 1er mars 79. Mais ces dossiers ne sont pas rejetés définitivement, ils sont réexaminés par une Commission de recours devant laquelle ils doivent apporter la preuve de leur présence en France avant mars 79. Pour l'instant, la Commission a accepté de régulariser un cas sur deux.

Nous pensons donc atteindre le chiffre de 4 000

régularisations, ce qui représente un pourcentage de 87,2% sur la totalité des clandestins du Sentier. Ce pourcentage est encore plus élevé pour les travailleurs syndiqués pour lesquels on dépassera nettement les 90%.

Pour donner une idée de l'ampleur de ce succès, l'UD-CFDT rappelle qu'en 1979, sur la totalité des professions, il n'y a eu que 900 régularisations...

re pour imposer leurs prétentions funestes en matière sociale, économique, politique ».

En effet, dans notre département la répression anti-syndicale et anti-ouvrière frappe de nombreux militants : à DUCO et à l'ANPE (Stains) ; à la SOBEA (St-Ouen), à Valeyx-Vallourec (Noisy-le-Sec), à Norton (La Courneuve), etc.

Les mises à pied et procédures de licenciements de délégués se multiplient. Nous ne devons pas oublier non plus les plaintes déposées par la direction de l'Alstom qui réclame 500 millions d'anciens francs aux syndicats CGT et CFDT de St-Ouen à cause du « préjudice » subi pendant la grève d'octobre 1979 !

Au rassemblement devant le tribunal de Bobigny, de nombreux militants prenaient la parole et dénonçaient cette répression.

M. Meunier, secrétaire de l'UD, dénonçait également l'emprisonnement de Colette Meynard, institutrice du SGEN-CFDT condamnée par la Cour de sûreté de l'Etat.

Au tribunal, devant une salle remplie de travailleurs, de nombreux témoins se sont succédés, expliquant en quoi les premiers responsables des violences étaient bien le pouvoir et le patronat, par leur politique d'exploitation et de répression.

L'avocat des militants CGT rappelait qu'au moment du vote de la loi anticasseurs, le Garde des Sceaux avait dit qu'elle ne serait jamais appliquée contre les syndicats, et tout en soutenant l'action des travailleurs et de la CGT, démontrait concrètement en quoi les 3 militants poursuivis ne pouvaient être condamnés au titre de cette loi.

Le jugement sera rendu le 19 décembre.

SEINE SAINT DENIS REPRESSION ANTI-SYNDICALE

Le 5 décembre, l'Union départementale CGT de la Seine Saint-Denis organisait une « journée d'actions pour la défense des libertés et des droits de l'homme » à l'occasion de la comparution au Tribunal correctionnel de Bobigny d'Henri Oreste, secrétaire départemental CGT, de Pineau et Dilonardo, secrétaires des UL-CGT d'Aubervilliers et La Courneuve, au titre de la loi anticasseurs, sur plainte du patronat de la Seine Saint-Denis.

Ces responsables syndicaux avaient accompagné des délégations de travailleurs auprès du siège du patronat du 93, pour exiger l'ouverture de négociations que les patrons du 93 refusaient.

L'UL-CGT 93 a voulu faire de cette journée une journée d'accusation contre le pouvoir et le patronat qui « ont recours à la violence, à la répression, à l'arbitraire ».

La circulaire du CNPF qui programme la régression de votre niveau de vie

CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT FRANÇAIS
31 AVENUE PIERRE I^{er} DE SERBIE, 75784 PARIS CEDEX 16
TEL 723 81 52, 61 61-61 69

Monsieur le Président, Paris, le 19 novembre 1980

L'évolution respective de l'indice des salaires et de l'indice des prix depuis le début de l'année fait penser que la majoration du pouvoir d'achat pourrait être de l'ordre de 2 % pour l'année entière.

Une telle augmentation, qui ne serait un progrès social qu'en apparence car elle dépasse nos possibilités économiques, ne peut qu'affaiblir notre compétitivité par un alourdissement de nos prix de revient et constituer, par là-même, une menace pour l'emploi.

Il faut toutefois souligner que l'indice des salaires n'enregistre que l'évolution du salaire horaire, et des seuls ouvriers, et l'on peut valablement estimer que l'augmentation globale des salaires est inférieure à celle indiquée par l'indice.

Comment ne pas observer, d'autre part, que la hausse de l'indice des prix est fortement marquée par la hausse des produits pétroliers, ce qui justifierait que le Gouvernement neutralise, dans l'indice, l'incidence de cette contrainte extérieure dont l'origine est davantage politique qu'économique.

Il me paraît donc nécessaire de vous rappeler que les salaires ne doivent augmenter ni plus, ni plus vite que les prix, les augmentations n'intervenant qu'à des dates suffisamment espacées.

Il s'agit d'un maximum, qui ne peut être atteint que dans les entreprises où la situation économique le permet, et d'une moyenne, qui doit tenir compte de tous les éléments de la rémunération, y compris les avantages et charges annexes aux salaires, ainsi que de l'effet cumulé des mesures générales, des mesures spécifiques et des mesures individuelles.

L'expérience montre que cet objectif ne peut être atteint que si les mesures générales se situent à environ deux points de moins que la hausse du coût de la vie.

Voilà les orientations dont il convient que vous vous inspiriez dans les conseils que vous donnez à vos adhérents. Elles ne font d'ailleurs que confirmer et préciser

Barre l'a rappelé à plusieurs reprises ces derniers mois : les chefs d'entreprise ne doivent pas laisser « déraiper » les salaires. Entendons : « il ne faut pas que l'augmentation des salaires dépasse celle des prix ». Comme l'indice INSEE des prix ne représente pas lui-même, la véritable augmentation des prix, au bout du compte, les salaires dérapent bien, mais en baisse ! Le pouvoir d'achat des travailleurs a été terriblement entamé depuis le premier plan Barre de septembre 76.

Nous avons reçu, au courrier, un document patronal qui prouve à quel point le premier ministre — qui fut, ne l'oublions pas, président de la commission sociale du CNPF — est à l'unisson Il s'agit d'une circulaire adressée par Yvon Chotard, vice-président du CNPF, aux fédérations professionnelles, unions patronales, membres de la commission sociale, membres de la commission politique salariale et membres du conseil exécutif.

les consignes antérieures et valent aussi bien pour 1980, là où sont envisagés d'éventuels ajustements de fin d'année, que pour 1981.

Vous devez également veiller à ce que la politique contractuelle que vous conduisez au niveau de votre profession n'ait pas pour effet de provoquer dans les entreprises, directement ou indirectement, une hausse des salaires effectifs, qui serait incompatible avec les orientations en cause.

Vous devez, en outre, continuer à rechercher la conclusion d'accords instituant ou actualisant une garantie annuelle de ressources qui, mieux que le S.M.I.C., paraît de nature à aboutir à une amélioration réelle des bas salaires. Redisons, à ce propos, que le S.M.I.C. constitue une garantie de ressources et ne peut, en aucun cas, être considéré comme un point de départ de la hiérarchie des salaires. Il importe donc que, lors de chaque relèvement du S.M.I.C., les chefs d'entreprise s'attachent à en limiter autant que possible l'incidence aux bénéficiaires directs.

La lutte contre l'inflation demeure prioritaire et la poursuite de l'assainissement de notre économie nous impose de continuer d'éviter tout laxisme dans la politique des salaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.


Yvon CHOTARD

LECTURE EDIFIANTE ET PROMETTEUSE POUR LES MOIS A VENIR

Les patrons ne cachent plus guère leurs intentions dans leurs interventions publiques. Certains discours télévisés de François Ceyrac, président du CNPF, ne laissent pas beaucoup de doute sur le cynisme patronal dans un domaine qui garde encore — pour combien de temps encore ? — le nom de « social ». Ce texte interne a pour mérite de finir de déchirer le voile.

Le CNPF s'est fixé un certain nombre d'objectifs : d'abord empêcher que le pouvoir d'achat augmente en 80, même si peu que ce soit. Les chiffres laissent prévoir 2% en moyenne, ce montant qui « dépasse nos possibilités économiques »... Chotard insiste auprès de ses adhérents, les salaires ne doivent en aucune façon dépasser les prix, et il faut des « dates suffisamment espacées » pour les augmentations.

Autre objectif : agir sur la rémunération totale et non seulement sur le salaire brut. Important pour les patrons, il s'agit de tenir

compte en particulier « des charges annexes aux salaires », c'est-à-dire des parts patronales versées aux organismes sociaux, Sécurité sociale, caisses de retraites, ASSÉDIC, etc... Pour le salarié, cela signifie une augmentation moins forte sur le salaire reçu : « deux points en moins que la hausse du coût de la vie ».

Le SMIC a déjà subi de belles attaques ces derniers mois. Les dernières statistiques le prouvent : si on prend comme référence 1974, le SMIC a augmenté de 131,1% et le taux du salaire ouvrier de 128,9%. Mais d'octobre 1979 à octobre 1980, les proportions son inversées :
14,4% pour le SMIC.
15,7% pour le taux du salaire ouvrier.

Enfin, troisième objectif : saper le SMIC petit à petit. Les patrons ont une pratique très efficace pour revenir sur les acquis : les rendre caducs dans la pratique. Il en est ainsi pour le temps de travail, idem pour le SMIC : si le patronat ne peut obtenir ce qu'il souhaite par une

négociation nationale, il utilise la politique du « puzzle ». Entreprise par entreprise, profitant ici d'un rapport de force moins favorable aux travailleurs, il essaie d'obtenir des accords qui sont en fait sinon « illégaux », du moins « non légaux ». Ils développent ainsi une pratique para-légale, qui leur sert de force d'appui lors de discussions ultérieures. L'accord

national ou la loi, ne viennent ensuite que pour entériner ce qui existe déjà dans les faits.

Si les patrons veulent « casser le SMIC », ils l'ont déjà dit à plusieurs reprises, c'est parce que le SMIC est devenu une entrave pour la politique patronale des salaires. Les patrons lui reprochent aussi de servir « de point de départ de la

hiérarchie des salaires ». Qu'on pense en lisant cette directive patronale aux « accords de garantie annuelle de ressources » qui vont fleurir dans les entreprises dans les mois à venir. Méfiance.

Car, à n'en pas douter, la directive d'Yvon Chotard entrera dans les faits. Il est loin, désormais, le temps où

chaque patron, « au nom du libéralisme économique » se considérait comme « seul maître après Dieu » dans la politique sociale d'entreprise. Nous avons parlé ici, il y a quelques mois déjà, de la « guerre patronale » engagée. Nous en apportons une nouvelle preuve aujourd'hui. Elle est coordonnée et dirigée d'en-haut. Une guerre sans merci, qui s'attend à rencontrer des obstacles et à y faire face.

« Vous devez également veiller à ce que la politique contractuelle que vous conduisez... n'ait pas pour effet de provoquer... directement ou indirectement une hausse des salaires... » Vous dites politique contractuelle ? Il s'agit en fait de rappeler aux plus modérés, ou aux mieux nantis qu'il n'est plus question de se mettre en marge de l'offensive patronale et de créer des précédents facheux. « La poursuite de l'assainissement de notre économie nous impose de continuer d'éviter tout laxisme dans la politique des salaires. »



A droite, Chotard et Ceyrac

81 sera encore une année de guerre de salaires.

ERYTHREE INCENDIE SUR LA ROUTE DU PETROLE

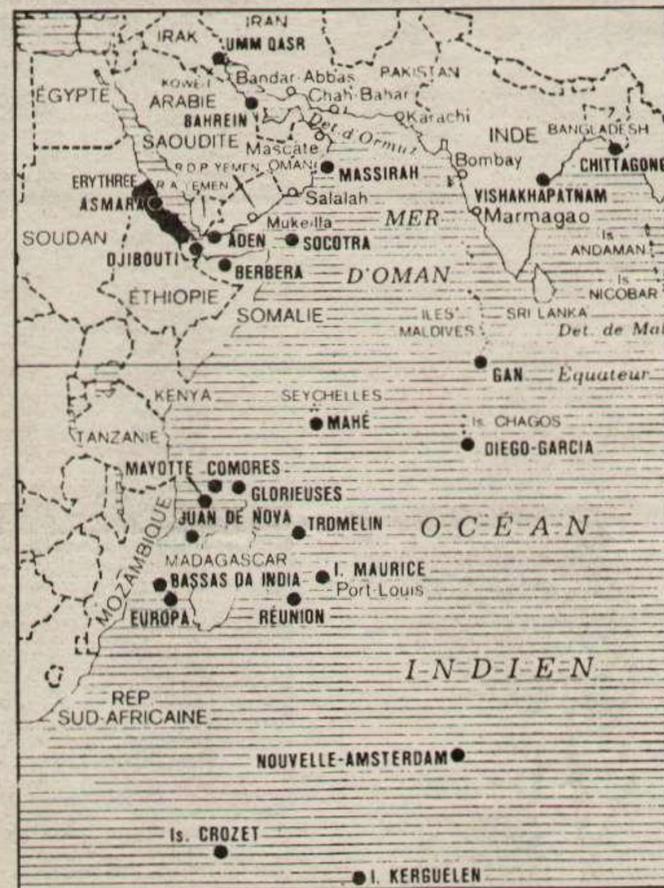
ERYTHREE le dur destin d'un peuple à la croisée des chemins pétroliers.

ERYTHREE éternellement convoitée

ERYTHREE aujourd'hui sur la ligne de front face à Moscou.

ERYTHREE ton combat est une porte ouverte sur la paix du monde.

Claude LIRIA



● Principales bases ou ports où les grandes puissances disposent de facilités diverses.

CORNE DE L'AFRIQUE : A LA CROISEE DES CHEMINS

Pourquoi l'engagement militaire de l'URSS aux côtés de l'armée éthiopienne contre l'Erythrée? C'est que dominer l'Erythrée est un point important du plan d'ensemble de Moscou pour dominer toute cette région vitale.

Après avoir été chassée d'Egypte, du Soudan et de la Somalie, l'URSS a mis la main sur l'Ethiopie avec laquelle elle a si-

gné un traité de coopération militaire. Mais l'Ethiopie seule n'intéresse pas Moscou car ce pays n'a aucun débouché maritime. L'Erythrée, par contre, possède 1 200 km de côtes sur la mer Rouge...

Et juste en face, de l'autre côté du golfe d'Aden : le Sud-Yemen avec qui Moscou a aussi signé un traité de coopération militaire.

Dominer l'Erythrée après le Sud-Yemen serait donc un nouveau jalon pour arriver à contrôler ce verrou décisif que constitue la mer Rouge entre l'océan Indien et la Méditerranée.

Déjà au Sud-Yemen, le port d'Aden a été transformé en une base militaire russe, aussi importante que celle détenue par les USA dans l'île de Diégo-Garcia, au milieu de l'océan Indien.

Depuis l'invasion soviétique en Afghanistan, autre jalon important du plan d'ensemble de Moscou pour mettre la main sur la région, on assiste à un redéploiement militaire des autres puissances impérialistes, en particulier la superpuissance américaine, mais aussi la France dans la zone de l'océan Indien.

La présence américaine est essentiellement navale. Dans la région du golfe, les USA possèdent 35 bâtiments de guerre. Le port de Bahrein sert d'escadre.

En juillet, un groupe amphibie capable de débarquer 1 800 marines et 15 hélicoptères a rejoint les 2 groupes qui opèrent depuis novembre 1979 en mer d'Arabie et dans les environs de Diégo-Garcia.

Les USA louent aussi depuis 1966 l'île de Diégo-Garcia au cœur de l'océan Indien.

Il y a tout juste un an, les forces du Front populaire de libération de l'Erythrée remportaient la bataille de Nacfa, cassant net l'offensive des troupes éthiopiennes dirigées par les généraux soviétiques.

S'il nous semble important de revenir sur cet événement déjà ancien, c'est que la bataille de Nacfa a marqué un tournant décisif dans la lutte du peuple érythréen.

En 1977, 90% des campagnes et plusieurs villes étaient libérées par les forces érythréennes. Mais les années 78 et 79 ont vu une internationalisation du conflit, marquée par l'aide massive de l'URSS et de ses alliés cubains au côté de l'armée éthiopienne : 5 offensives soviéto-éthiopiennes se succèdent, contraignant le F.P.L.E. à opérer un repli stratégique et à abandonner les villes pour mieux sauvegarder ses forces vives.

Décembre 79-janvier 80 : après quelques revers, le peuple érythréen reprend l'initiative et inflige à ses agresseurs une cinquième défaite dans la province du Sahel, autour de la ville de Nacfa.

Un jour, les historiens parleront peut-être de la Bataille de Nacfa comme on parle aujourd'hui de la Longue Marche ou de la Bataille d'Alger...

En voici le récit publié par le reporter du journal canadien *La Forge* au mois d'avril :

Le 23 novembre, le F.P.L.E. a publié un communiqué pour arriver à une solution de la question érythréenne. C'est en position de force tant sur le plan diplomatique que militaire que le F.P.L.E. lance cette initiative.

En effet, les dirigeants érythréens ont été reçus chaleureusement dans plusieurs pays d'Afrique, ils ont pu exprimer leurs points de vue devant des organisations internationales comme l'ONU et l'Organisation de l'unité africaine (OUA), bref leur audience s'est élargie. Sur le terrain, la victoire de la bataille de Nacfa en janvier 80 a marqué une reprise de l'initiative des combattants érythréens, après une période de repli stratégique en bon ordre.

Conscients que la prolongation de la guerre ne pourrait que favoriser les prétentions des grandes puissances à dominer la région et que le peuple érythréen devrait affronter une sixième offensive des forces éthiopiennes incluant le recours massif aux armes chimiques, les dirigeants érythréens ont donc lancé cet appel en sept points que nous publions ici :

gné un traité de coopération militaire. Mais l'Ethiopie seule n'intéresse pas Moscou car ce pays n'a aucun débouché maritime. L'Erythrée, par contre, possède 1 200 km de côtes sur la mer Rouge...

Et juste en face, de l'autre côté du golfe d'Aden : le Sud-Yemen avec qui Moscou a aussi signé un traité de coopération militaire.

Dominer l'Erythrée après le Sud-Yemen serait donc un nouveau jalon pour arriver à contrôler ce verrou décisif que constitue la mer Rouge entre l'océan Indien et la Méditerranée.

Déjà au Sud-Yemen, le port d'Aden a été transformé en une base militaire russe, aussi importante que celle détenue par les USA dans l'île de Diégo-Garcia, au milieu de l'océan Indien.

OCEAN INDIEN : LE HAVRE DE PAIX CE N'EST PAS POUR DEMAIN

C'est une base gigantesque : 1 500 hommes en permanence, une piste pour B-52, une zone de mouillage en eau profonde, un quai et des stocks de combustibles.

Excellent poste d'observation à égale distance de l'Afrique et du Sud-Est asiatique, Diégo-Garcia est cependant un peu éloignée du point chaud du Moyen-Orient.

« A la fin de l'année dernière, les forces de l'Ethiopie et du F.P.L.E. se sont trouvées face à face sur un front de 70 kilomètres dans les montagnes au sud de Nacfa.

« Cette petite ville, que les forces éthiopiennes ont encerclée pendant plus d'un an, sert de rempart naturel aux régions libérées.

« Grâce à son réseau d'espionnage très étendu, le F.P.L.E. savait que les Ethiopiens préparaient une offensive qui devait débuter le matin du 2 décembre, à 5h30.

« Le long du front, de leurs hauteurs stratégiques, les Ethiopiens ont attaqué les positions du F.P.L.E. Une force vraiment massive : 15 000 soldats appuyés par 60 chars, 72 pièces d'artillerie et des Mig-23, sans concurrents aériens, chargés de napalm et de bombes à billes.

« L'ordre de déclencher l'offensive avait été donné par le général soviétique Petrov qui commandait les forces éthiopiennes avec trois autres hauts généraux soviétiques et une foule de conseillers d'état-major.

« Les forces du F.P.L.E. se tenaient prêtes à la lueur du petit matin, avec leurs fusils, leurs trois chars et leurs deux pièces d'artillerie pris à l'ennemi lors de batailles précédentes.

« Une demi-heure après le début de l'of-

« La révolution érythréenne ayant à maintes reprises réitéré sa volonté de résoudre pacifiquement le problème érythréen, le régime éthiopien ne lui a opposé que son refus de paix, en essayant de l'écraser militairement et de l'étouffer diplomatiquement.

« De plus, les initiatives de plusieurs pays ouvrant pour une solution pacifique selon le principe des peuples à s'autodéterminer, à cause des obstacles créés par ceux qui cherchaient à imposer une solution injuste, n'ont pu mener à aucun résultat. En conséquence, le peuple érythréen subit une véritable guerre d'extermination.

« Assumant ses responsabilités, le F.P.L.E. préconise une solution en sept points :

— organiser un référendum basé sur le principe démocratique du droit des peuples à s'autodéterminer, afin de résoudre pacifiquement le problème érythréen ;

— constituer un Comité international, reconnu et accepté par la révolution érythréenne et le gouvernement éthiopien, dont le rôle serait d'appliquer les modalités du 1er point. Ce Comité, qui pourrait

être constitué par l'ONU, l'OUA, la Ligue arabe et le Mouvement des non-alignés, fera l'objet de discussions préalables des deux parties ;

— déclarer un accord de cessez-le-feu préliminaire à l'organisation du référendum. Le Comité international ci-dessus mentionné veillera à la mise en application stricte du cessez-le-feu ;

— permettre, dans le cadre du cessez-le-feu, à la révolution érythréenne et au régime éthiopien, de mener une campagne politique en Erythrée, pour que le peuple puisse exprimer sa volonté en toute liberté et sans contrainte aucune ;

— la date, le lieu, la procédure d'enregistrement et les modalités du référendum seront fixés par le Comité international ;

— le vote portera sur les trois points suivants :

— indépendance totale

— fédération avec l'Ethiopie

— autonomie régionale

— suivant les résultats du référendum, le peuple érythréen à travers ses représentants élus démocratiquement formera librement

UN NOM QUI RESONNE COMME LES TAMBOURS DE LA VICTOIRE

« Au bout de 18 heures de combat acharné, le F.P.L.E. s'est rendu maître de trois positions stratégiques sur le flanc droit des montagnes, plaçant ainsi les principales bases de l'ennemi directement sous son feu.

« Mon guide, Goinon, qui fut témoin de la bataille, m'a raconté comment une unité de combattants du F.P.L.E. a dévalé les pentes escarpées pour atteindre la rivière au point où elle se réduit à une largeur de quelques centaines de mètres. Une grenade atteint un camion de munitions et les alentours ne sont plus qu'un immense brasier, l'explosion faisant sauter tous les véhicules.

« Le jour, le F.P.L.E. attaque les forces éthiopiennes de front. La nuit tombée, utilisant leurs tactiques de guérilla mobile, acquises de haute lutte, ils contournent les

lignes ennemies et attaquent les forces éthiopiennes par derrière.

« Les Ethiopiens sont totalement pris au dépourvu. Deux jours après le début des combats, les commandants de Moscou s'enfuient de la vallée de Adai à bord d'hélicoptères, laissant leurs troupes au désarroi.

« Au bout de neuf jours, les Ethiopiens fuient à 100 kilomètres au sud, vers Afabet, abandonnant leur équipement et leurs morts derrière eux ainsi que 500 prisonniers.

« La Bataille de Nacfa est une victoire historique pour le F.P.L.E. C'est le triomphe classique d'une guerre populaire contre la plus puissante armée coloniale d'Afrique, équipée et dirigée par Moscou. (...)

« Le camarade Sabhat Efram, membre du Bureau politique, m'a expliqué la situation : "Lors des cinq premières offensives, nous essayions simplement de survivre, de conserver notre base et de consolider nos forces afin de pouvoir continuer la révolution.

"Mais, après que sa tentative de pénétrer notre base eut échoué, lors de sa cinquième offensive de juillet dernier, l'armée éthiopienne s'est trouvée affaiblie. La dernière offensive a été un point tournant parce que, le rapport de forces n'étant plus le même, nous avons été capables de passer à l'offensive et d'affronter la puissance des forces ennemies." (...)

étrangères de Moscou ne déclarait-il pas en 1978 : « La Corne de l'Afrique revêt d'abord et avant tout une importance militaire, politique et économique qui réside dans sa position de point d'attache des deux continents d'Asie et d'Afrique. Il existe nombre d'excellents ports maritimes dans le golfe Persique et l'océan Indien. De plus, on y trouve des routes maritimes qui relient les pays producteurs de pétrole à l'Amérique et à l'Europe. »

Prendre l'Europe en tenaille, être en mesure de couper la route du pétrole : du rabâchage? Peut-être, mais regardez donc une carte et écoutez les fonctionnaires soviétiques quand ils se laissent aller à la confiance. La réalité est-elle vraiment différente?

quartier général des Forces armées de la zone sud de l'océan Indien,

— Djibouti, au nord de l'océan, où sont installées les Forces inter-armées françaises de Djibouti. (4 000 hommes),

— Mayotte où la légion étrangère compte 240 hommes,

— enfin, au mois d'octobre, la France a envoyé dans l'océan Indien une frégate équipée de missiles, une corvette et quatre dragueurs de mines qui sont venus renforcer les 12 bâtiments de guerre français déjà présents.

A tout cela, vous ajoutez la quinzaine de navires de guerre soviétiques et vous comprendrez facilement l'inquiétude des pays riverains de l'océan Indien qui se battent contre la militarisation croissante de la région par les grandes puissances.

« Les Ethiopiens sont totalement pris au dépourvu. Deux jours après le début des combats, les commandants de Moscou s'enfuient de la vallée de Adai à bord d'hélicoptères, laissant leurs troupes au désarroi.

« Au bout de neuf jours, les Ethiopiens fuient à 100 kilomètres au sud, vers Afabet, abandonnant leur équipement et leurs morts derrière eux ainsi que 500 prisonniers.

« La Bataille de Nacfa est une victoire historique pour le F.P.L.E. C'est le triomphe classique d'une guerre populaire contre la plus puissante armée coloniale d'Afrique, équipée et dirigée par Moscou. (...)

« Le camarade Sabhat Efram, membre du Bureau politique, m'a expliqué la situation : "Lors des cinq premières offensives, nous essayions simplement de survivre, de conserver notre base et de consolider nos forces afin de pouvoir continuer la révolution.

"Mais, après que sa tentative de pénétrer notre base eut échoué, lors de sa cinquième offensive de juillet dernier, l'armée éthiopienne s'est trouvée affaiblie. La dernière offensive a été un point tournant parce que, le rapport de forces n'étant plus le même, nous avons été capables de passer à l'offensive et d'affronter la puissance des forces ennemies." (...)

« Mais, après que sa tentative de pénétrer notre base eut échoué, lors de sa cinquième offensive de juillet dernier, l'armée éthiopienne s'est trouvée affaiblie. La dernière offensive a été un point tournant parce que, le rapport de forces n'étant plus le même, nous avons été capables de passer à l'offensive et d'affronter la puissance des forces ennemies." (...)

« Mais, après que sa tentative de pénétrer notre base eut échoué, lors de sa cinquième offensive de juillet dernier, l'armée éthiopienne s'est trouvée affaiblie. La dernière offensive a été un point tournant parce que, le rapport de forces n'étant plus le même, nous avons été capables de passer à l'offensive et d'affronter la puissance des forces ennemies." (...)

« Mais, après que sa tentative de pénétrer notre base eut échoué, lors de sa cinquième offensive de juillet dernier, l'armée éthiopienne s'est trouvée affaiblie. La dernière offensive a été un point tournant parce que, le rapport de forces n'étant plus le même, nous avons été capables de passer à l'offensive et d'affronter la puissance des forces ennemies." (...)

« Mais, après que sa tentative de pénétrer notre base eut échoué, lors de sa cinquième offensive de juillet dernier, l'armée éthiopienne s'est trouvée affaiblie. La dernière offensive a été un point tournant parce que, le rapport de forces n'étant plus le même, nous avons été capables de passer à l'offensive et d'affronter la puissance des forces ennemies." (...)

« Mais, après que sa tentative de pénétrer notre base eut échoué, lors de sa cinquième offensive de juillet dernier, l'armée éthiopienne s'est trouvée affaiblie. La dernière offensive a été un point tournant parce que, le rapport de forces n'étant plus le même, nous avons été capables de passer à l'offensive et d'affronter la puissance des forces ennemies." (...)

« Mais, après que sa tentative de pénétrer notre base eut échoué, lors de sa cinquième offensive de juillet dernier, l'armée éthiopienne s'est trouvée affaiblie. La dernière offensive a été un point tournant parce que, le rapport de forces n'étant plus le même, nous avons été capables de passer à l'offensive et d'affronter la puissance des forces ennemies." (...)

« Mais, après que sa tentative de pénétrer notre base eut échoué, lors de sa cinquième offensive de juillet dernier, l'armée éthiopienne s'est trouvée affaiblie. La dernière offensive a été un point tournant parce que, le rapport de forces n'étant plus le même, nous avons été capables de passer à l'offensive et d'affronter la puissance des forces ennemies." (...)

« Mais, après que sa tentative de pénétrer notre base eut échoué, lors de sa cinquième offensive de juillet dernier, l'armée éthiopienne s'est trouvée affaiblie. La dernière offensive a été un point tournant parce que, le rapport de forces n'étant plus le même, nous avons été capables de passer à l'offensive et d'affronter la puissance des forces ennemies." (...)

Quelques dates

— De 1889 à 1941 : l'Erythrée est colonisée par l'Italie.

— de 1941 à 1952 : elle devient protectorat britannique. A l'époque, l'URSS soutient le droit à l'indépendance de l'Erythrée.

— 1952 : par décision de l'ONU alors dominée par l'impérialisme américain, l'Erythrée est rattachée à l'Ethiopie dans une fédération.

— de 1952 à 1974 : les USA sont dominants en Ethiopie. Près d'Asmara, capitale de l'Erythrée, ils installent une base militaire importante.

— le 1er septembre 1961 : le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) né quelques mois plus tôt engage la lutte armée contre le régime pro-américain d'Haïlé Sélassié au pouvoir en Ethiopie.

— 1962 : Haïlé Sélassié annexe l'Erythrée, proclamée « quatorzième province d'Ethiopie ».

— 1970 : par suite de divergences politiques, une scission s'opère dans le F.L.E. et donne naissance au Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.)

— 1974 : chute d'Haïlé Sélassié.

— 1977 : 90% des campagnes et plusieurs villes d'Erythrée sont libérées.

— de la mi-78 à 1979 : le conflit Ethiopie-Erythrée s'internationalise avec l'aide massive soviéto-cubaine accordée à l'Ethiopie. 5 offensives éthiopiennes se succèdent contre les combattants érythréens, amenant ceux-ci à opérer un repli stratégique.

— décembre 79 - janvier 1980 : les forces éthiopiennes encadrées par des généraux soviétiques subissent une cinquième défaite dans la province du Sahel. Les forces de libération érythréennes ont repris l'initiative.

— novembre 1980 : le F.P.L.E. propose un plan de paix.



Soutenir le peuple érythréen

« Montagnes de Nacfa, plaines et vallées
Ouvrez la bouche et dites avec des mots
Parmi tous les bombardements incessants de l'ennemi
Ils sont nombreux, ceux qui versent leur sang pour vous

Refrain
Les bombardements creusent
Votre flanc
Votre grâce est ravagée par les bombes au napalm
Mais vous abritez les héros érythréens et résolument vous protégez les camarades »

Cet extrait d'une chanson érythréenne est tiré du disque de chants et danses d'Erythrée, publié sous l'égide du Comité de soutien à la lutte de libération du peuple érythréen (France) et du Comité belge de secours à l'Erythrée.

Vous pouvez vous le procurer à la librairie *Les Herbes sauvages* - 70, rue de Belleville - 75020 Paris - pour la somme de 45,00 F. Pour entrer en contact avec le Comité de soutien, écrire à CSLPE - BP 240-07 75007 Paris -

Le soutien à la lutte d'un peuple passe aussi par la musique. Comme l'indiquent les producteurs : « Puisse ce disque contribuer à faire entendre la voix d'un peuple en lutte, ouvrir à sa reconnaissance personnelle en tant que peuple érythréen et sauvegarder sa culture ».

Le soutien à la lutte d'un peuple passe aussi par la musique. Comme l'indiquent les producteurs : « Puisse ce disque contribuer à faire entendre la voix d'un peuple en lutte, ouvrir à sa reconnaissance personnelle en tant que peuple érythréen et sauvegarder sa culture ».

Le soutien à la lutte d'un peuple passe aussi par la musique. Comme l'indiquent les producteurs : « Puisse ce disque contribuer à faire entendre la voix d'un peuple en lutte, ouvrir à sa reconnaissance personnelle en tant que peuple érythréen et sauvegarder sa culture ».

Le soutien à la lutte d'un peuple passe aussi par la musique. Comme l'indiquent les producteurs : « Puisse ce disque contribuer à faire entendre la voix d'un peuple en lutte, ouvrir à sa reconnaissance personnelle en tant que peuple érythréen et sauvegarder sa culture ».

Le soutien à la lutte d'un peuple passe aussi par la musique. Comme l'indiquent les producteurs : « Puisse ce disque contribuer à faire entendre la voix d'un peuple en lutte, ouvrir à sa reconnaissance personnelle en tant que peuple érythréen et sauvegarder sa culture ».



patrouille de nuit

Ce soir-là, nous collions dans la Goutte-d'Or (*) pour appeler à la réunion débat organisée avec Pierre Bauby dans le XVIII^e arrondissement. Au coin d'une rue, une des tristement célèbres patrouilles de CRS qui quadrillent ce quartier nous aperçoit. Coup de sifflet. Cartes d'identité. Insatisfait, peut-être parce que nous étions en règle, ils engagent alors une discussion révélatrice :

CRS (en montrant l'une de nos affiches) :
 — « On sera à ce rendez-vous, parce que nous, on est à tous les rendez-vous. Mais quand on arrive, les gens foutent le camp. »
 — « Les militants d'aujourd'hui n'ont plus de couilles. En 68, quand ils nous balançaient des pavés, on pouvait répondre. On s'amusait. Aujourd'hui, il n'y a plus que les viticulteurs du midi qui savent se battre. »
 — « C'est beau de passer son temps à militer ! »

Leur attention est ensuite attirée par une affiche que nous avait remis quelques minutes plus tôt, une équipe de collage de la CFTD HA-CUI-TEX, dénonçant l'assassinat « par son patron, pour avoir revendiqué les droits des travailleurs », d'Admed Chagh, un ouvrier marocain de la confection. Au centre de l'affiche figure une photo de la victime.

La « discussion » reprend alors, mais sur l'immigration :

CRS : — « On les présente toujours comme des martyrs. C'est classique !... Ah ! Il était quand même beau gosse ! »
 — « Ça ne vous fait pas peur de vous balader dans ce quartier ? »

Et nous de répondre qu'on y habite.

CRS (avec un sourire ironique) : — « Bon ! On va



vous laisser travailler ! Bon collage ! » (!!!)
 Provocation. Voilà la vraie raison qui a poussé J.P. Pierre Bloch, député de la Goutte-d'Or et jeune poulain de Giscard, à demander la présence policière sur le quartier ! Et voilà la vraie raison qui a poussé le ministère de l'Intérieur et la préfecture de police de Paris à accepter sa demande. Racisme et provocation.

Goutte-d'Or : quartier du XVIII^e arrondissement de Paris, à côté de Barbès. Sa population est en majorité immigrée.

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM.....
 Prénom.....
 Adresse.....

Logement Expulsions : que faire ?

Depuis le 1^{er} décembre jusqu'au 15 mars les expulsions sont interdites, sauf entre autres pour les personnes occupant des locaux commerciaux, industriels, artisanaux ou relevant du fermage, pour les étudiants logés en foyer, « lorsque les intéressés cessent de satisfaire aux conditions en raison desquelles le logement a été mis à leur disposition ».

Si vous n'appartenez pas à une de ces catégories de personnes vous ne pouvez être expulsé de votre domicile, pendant l'hiver, mais si vous êtes l'objet d'une prochaine expulsion, profitez de ce sursis pour vous informer sur la procédure d'expulsion et sur vos droits.

LA PROCÉDURE

Vous n'avez pas payé votre loyer depuis 2, 3 mois ou plus :

— vous recevez « un commandement de payer », par huissier. Vous disposez d'un mois pour régler,

— le commandement peut être suivi d'une saisie gagerie de votre mobilier, c'est surtout une mesure d'intimidation, personne ne peut vous enlever vos meubles, ni les vendre, par contre vous n'avez le droit ni de les déplacer, ni de les vendre,

— vous ne payez toujours pas, votre propriétaire demande à son avocat une « signification d'expulsion »,

— son avocat saisit le tribunal d'instance. Vous êtes convoqué en audience de conciliation par le greffe d'instance. Au tribunal, on ou vous proposez de régler une partie de vos dettes,

— si vous ne pouvez pas respecter votre engagement de couvrir une partie de vos créances, votre propriétaire obtient un permis de vous citer une seconde fois devant le tribunal,

— lors de cette seconde comparution devant le tribunal, si vous ne pouvez toujours pas payer, ou même si vous ne vous présentez pas devant le tribunal, le juge rend un jugement. Il vous

condamne à payer les sommes dues, plus des dommages et intérêts, plus une indemnité d'occupation. Il autorise votre expulsion, au besoin avec le recours de la force publique,

— un huissier vous signifie le jugement « par exploit »,

— ensuite il délivre « un commandement de vider les lieux » ou « de déguerpir »,

— si vous n'avez pas trouvé à vous reloger, la procédure se poursuit, l'huissier dresse procès-verbal de carence et de tentative d'expulsion,

— il demande ensuite l'assistance de la force publique au commissaire de police,

— ce dernier vous demande si vous ne pouvez par régler vos dettes, sinon...

— il demande au préfet l'autorisation d'expulser et d'intervenir avec la force publique,

— le préfet décide ou non l'expulsion.



GAGNER DU TEMPS

Une règle : ne restez pas isolé. Dès les premières difficultés avec votre propriétaire, mettez-vous en rapport avec l'organisation de masse de votre coin, qui peut vous aider, CNL, CSF, CSCV... avec le syndicat de la magistrature, avec le syndicat des avocats de France, etc..., n'hésitez pas à frapper à toutes les portes.

Ne paniquez pas, une procédure d'expulsion avec le délai d'un mois

du commandement de payer, avec celui d'un ou de deux mois pour la tentative de conciliation avec promesses de règlement, avec tous les autres aléas administratifs, peut mettre de 10 à 18 mois avant d'aboutir.

CONNAITRE VOS DROITS

Le commandement de payer n'a pas force de loi pour vous expulser il faut une décision de justice.

L'expulsion ne peut être ordonnée qu'un mois après le commandement de payer, il doit mentionner ce délai, sinon il est nul.

Rendez-vous toujours aux convocations du tribunal, parfois les jugements sont rendus par défaut ; de plus lorsque vous comparez devant le juge des référés, vous pouvez demander des délais de paiement, toutefois ils ne peuvent dépasser le délai d'un an.

Lorsque l'arrêté d'expulsion a été prononcé, vous pouvez obtenir des dé-

lais « si votre relogement ne peut avoir lieu dans des conditions normales ».

Enfin vous disposez de 15 jours après l'avis d'expulsion signifié, pour faire appel.

Nathalie VILLOTIERS

CSCV : 28, boulevard de Sebastopol 75004 - Paris -
 CSF : 54, boulevard Garibaldi, 75015 - Paris -
 CNL : 8, rue Mériel, 93100 - Montreuil -

FLASH ÉCONOMIE

- L'inflation ce qu'ils en disent et ce qu'il faut en penser
- Volkswagen et Nissan, tractations automobiles • Du gaz russe pour l'Europe

« **L'**axe central que je fixe à la politique économique de la France dans la période à venir est le ralentissement de la hausse des prix » vient de déclarer solennellement Giscard.

Et dans le même temps, son compère Barre déclare : « J'ai déjà dit et je le répète, que si nous avons à faire face à de fortes hausses du prix du pétrole, le maintien du pouvoir d'achat ne pourra plus être assuré à tous les Français » et dénonce également l'indexation des revenus et « une croissance excessive des rémunérations ».

Bref, si les prix augmentent, c'est à cause de la hausse du prix du pétrole et des hausses de salaires. Le refrain est bien connu, servant à masquer la cause réelle de l'inflation : les profits de nos capitalistes.

Ce que l'on se garde bien de nous dire c'est que la facture pétrolière représente seulement 3,4% de la production intérieure brute française en 1980. La cible est facile ! De même, en incriminant l'indexation des revenus et la hausse des salaires comme sensés être responsables de l'inflation, Giscard-Barre tentent de faire passer la pillule aux travailleurs.

Ainsi, le jour même de ces déclarations fracassantes et bien connues de notre « meilleur économiste de France », on nous annonce une majoration

du pouvoir d'achat du SMIC qui représente royalement un coup de pouce de ... 12F par mois !

En effet, par rapport à la précédente fixation du SMIC, le SMIC est relevé de 3,5%, soit 14,79F de l'heure à compter du 1^{er} décembre 1980 au lieu de 14,29F, dont 3% au titre du rattrapage de la hausse des prix et 0,5% au titre de la majoration du pouvoir d'achat contre 1% l'an dernier, à la même époque.

En un an, le relèvement du SMIC est de 14,38% alors que les prix ont crû de 13,6% environ.

Ce relèvement ridicule du SMIC face aux prix en cavale qui rognent considérablement notre pouvoir d'achat, renforce encore le fossé qui le sépare de la progression du taux de salaire horaire ouvrier pourtant bien mince elle aussi.

En dépit des promesses démagogiques de Giscard-Barre du maintien des « rémunérations les plus basses » ce sont elles qui font en fait les frais de l'inflation galopante.

Le trust allemand de l'automobile, Volkswagen, vient de signer à Tokyo un accord avec le trust japonais Nissan, accord qui doit étudier les possibilités de production de véhicules Volkswagen au Japon ainsi que l'établissement d'une société commune aux USA,

Pour le monopole allemand, l'avantage consisterait à pouvoir prendre pied en Extrême-Orient. Pour le trust japonais, il s'agirait de bénéficier de la puissance commerciale que détient Volkswagen en Europe et en Amérique du Nord. Avantage considérable qui explique sans doute les méfiances et la prudence avec lesquelles sont menées ces discussions par Volkswagen.

Un important accord est en cours entre l'URSS et la communauté européenne, prévoyant le financement d'un gazoduc depuis la Sibérie.

L'avantage est considérable pour le social-impérialisme russe qui va, par cet accord, pouvoir bénéficier du matériel et de la technologie européenne qui lui manque, pour la production de ses hydrocarbures.

Il faut souligner que la CEE renforce sa dépendance en fournitures de gaz vis-à-vis de l'URSS.

Ainsi, la CEE lui achète déjà 25 milliards de mètres cubes de son gaz. Ceci représente le sixième des achats extérieurs de l'Europe. La CEE négocie aujourd'hui 43 milliards supplémentaires dont 10 pour la France.

On estime que les ventes françaises ont augmenté déjà de 40%, prenant la place des trusts US. D'où le mécontentement de ces derniers.

COLUCHE

«demandez le programme»

Qu'est-ce qu'il leur met le Coluche, plein la gueule pour pas un rond à tous ces pourris, Nom de dieu! Pour pas un rond, ou presque, les places au Gymnase, ça va de 35 à 90 balles. Rien à voir avec Le Luron et sa guimauve, avec Amadou et ses pîreries de potache. Ouah la crise! T'as qu'à vouar Barre «le boursoûflé» qu'il l'appelle. La police y dit que c'est les alcoolos qu'on n'a pas voulus aux PTT et à la SNCF.

Dans son dernier spectacle, l'étudiant parle de son père ouvrier avec les fins de mois difficiles, surtout les 30 derniers jours, il travaillait à mi-temps : 12 heures par jour. Licencié après 25 ans passé dans la même crémèrie malgré qu'il ait fait tout ce qu'on lui avait dit. La guerre avec les Allemands, 2 enfants virgule 6, 3 parce qu'il avait pas trouvé la virgule. Il avait écrit dans les administrations qui lui ont répondu : «Ecrivez nous de quoi vous avez besoin, on vous expliquera comment vous en passer.»

«Il nous font chier les technocrates. Mon père il voulait que je ferais technocrate, c'est une nouvelle race de fainéants qu'il disait, tu leur donnerais le Sahara, au bout de 5 ans, il faudrait qu'ils rachètent du sable ailleurs. Les technocrates, si tu leur poses une question, quand il t'ont répondu, tu te rappelles même plus de la question que t'as posée.»

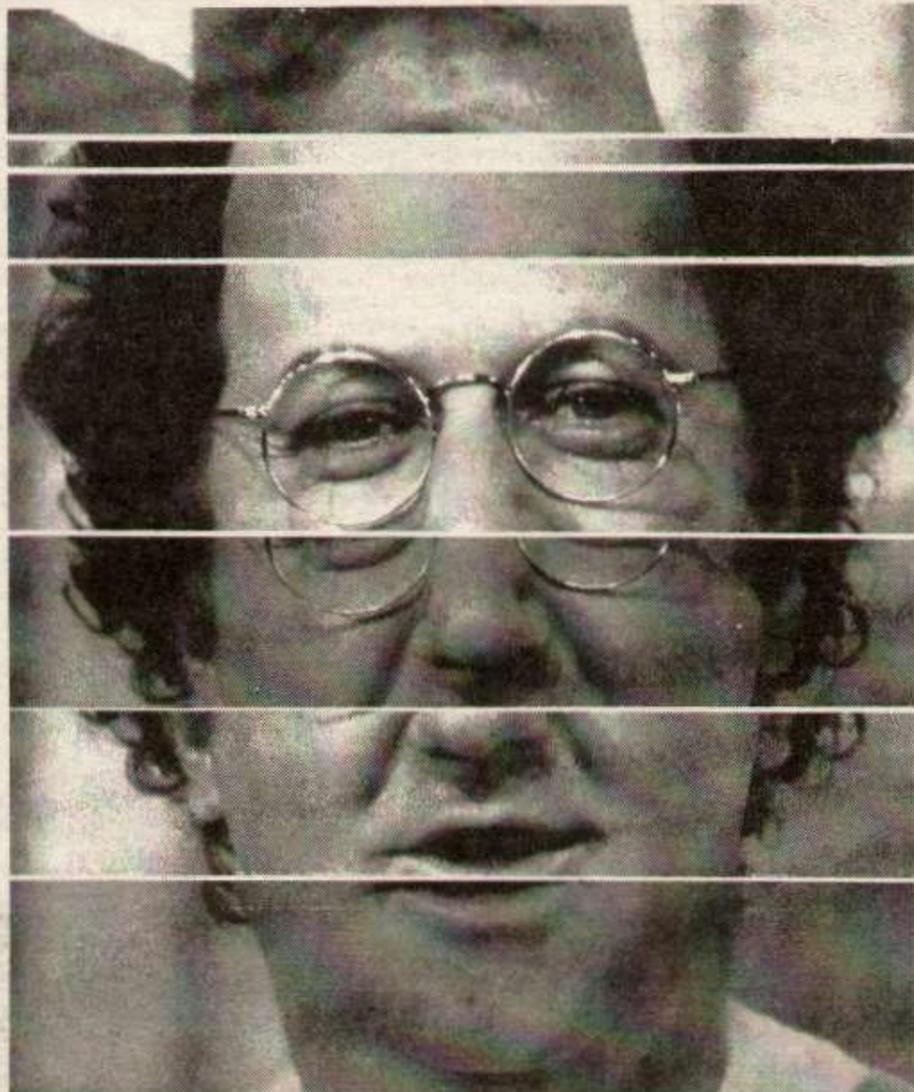
«Les ministres c'est comme les trous dans le gruyère

plus y a de gruyère plus y'a de trous, plus y'a de trous et moins y'a de gruyère. Le programme : serrez vous la ceinture, dans cinq ans vous serez habitué. Je n'ai réalisé que les 3/4 de mon programme dit Giscard, 1.800.000 chômeurs, la hausse des prix, l'inflation, c'est les 3/4 de son programme. Etudes pour être politicien : 5 ans de droit tout le reste de travers!

C'est ainsi tout au long de la revue de presse qui commence par L'Horreur et Le Bigarreau (dont c'est la saison).

Hier les flics manifestaient pour le droit à l'interrogatoire poussé, les coups et les douleurs ça ne se discute pas. Si on peut pas mettre des coups de poings dans la gueule, des coups de pied dans les couilles, des bâtons dans le cul, comment interroger les suspects, des fois ils parlent même pas votre langue. Ils sont emmerdés maintenant les repris de justice, quand ils braquent ils sont obligés de préciser, n'ayez pas peur madame on n'est pas de la police.

«BP et Schell, 4 fois plus de bénéfices en 79 qu'en 78, vont être contents les pauvres de savoir qu'ils habitent un pays riche. Etudiants immigrés : désormais pour apprendre le français en France, il faudra savoir le français! Les Russes ont envahi un petit peu l'Afghanistan, mais Marchais n'y est pour rien, Merde! Un pour tous, tous pourris, unis comme les 3 mousquetaires des 5



«T'as vu la gueule de la bavure...»

doigts de la main.» Ça c'est pour les quatre grands...

Les cibles toujours les mêmes, la pub à la télé, les lessives, les maisons Merlin, les discours autour du zinc. Le père alcoolique qui admoneste son fils Gérard qui fume du hakik et qui n'est pas patriote parce qu'il ne boit pas de vin et ne s'intéresse pas au football, ignorant tout de ces grands héros «français» que sont Kopa, Budzinski et etcetera...

«Camarade! T'as pas cent balles? Cent balles... Enfoiré va! Allez va bossez, va. La France a besoin de toi. Tu y diras qu'elle m'attend pas, hein? Je vais être en retard aujourd'hui.» C'est le beatnik, l'autostoppeur, l'ancien combattant de 14, tous contents de s'en sortir seuls.

Ils sont moches, ces échantillons d'humanité que

fait parler Coluche. On est tenté de penser aux personnages de Reiser, gros nez rouges et yeux glauques, père alcoolique, mère chargée de miches, fils drogué, etc, sans parler des clodos : «avec Nicolas vous y seriez déjà avec Gédéon vous y seriez encore...». Z'auraient bien tort de se gêner les politiciens, les publicitaires, les flics, z'auraient bien tort de se gêner avec ces cons, qui en sont à souhaiter crever de la cirrhose plutôt que du cancer parce que la cirrhose c'est français.

Le sketch qui commence par une critique de FO glisse rapidement sur une critique des syndicats en général, et implicitement aussi des ouvriers présentés un peu comme des moutons qui gèraient n'importe quoi!

C'est le cas de tous les sketches qui nous laissent avec l'impression d'être

trompé sur la marchandise, Coluche mélange les cibles, fait alterner le vrai et le faux. On est piégé.

Ceux qui sont pas pourris c'est des fainéants, des alcooliques, des drogués, pas la peine de s'emmerder pour eux n'est-ce pas. Coluche, lui, il a trouvé, il s'est acheté une petite baraque aux Caraïbes avec un jardin, une barque et il va prendre sa retraite là-bas à 35 ans. Faudrait faire tous comme lui, mais j'ai l'impression qu'on va être quelques uns à rester encore un bout de temps ici avant qu'on puisse se payer même une maison Phénix sur une île des mers chaudes. Alors en attendant? Si on en reste aux discours de Coluche, même les plus marants, on n'est pas prêt de sortir de la mouise!

Allez, circulez y'a rien à voir!

Léon CLADEL

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...!

Mardi 16 décembre - A 2 - 20h 30
DOSSIERS DE L'ECRAN : LA FAUTE

Armand Jammot met les petits plats dans les grands. Ne voilà-t-il pas que les dossiers de l'écran s'offrent un Cayatte taillé sur mesure pour les dossiers de l'écran : La faute, film centré sur la responsabilité médicale.

Un médecin, le docteur Leroy : à son cabinet comme à l'hôpital, irréprochable et sûr de lui.

Jusqu'au jour où Mme Combalez, une patiente qu'il suivait depuis plusieurs mois, meurt à l'hôpital lors d'une intervention chirurgicale.

Comment a-t-il pu ne pas voir que la rate de sa patiente était anormalement grosse? Le mari de la victime porte plainte. Sur les murs apparaissent des graffitis à la gloire du toubib.

Quand assassin rime avec médecin... Les animateurs du débat, le film aussi, posent la question : un médecin a-t-il encore le droit de se tromper? Le médecin est-il encore un homme comme les autres?

Cayatte qui dramatise à souhait, reconstitue la journée qui a été fatale pour Leroy et surtout pour Mme Combalez, la journée au cours de laquelle le médecin a commis la dramatique erreur de diagnostic.

On voit un médecin harassé par le travail. Chef de service, il soigne, gère l'administration, le personnel, dispense un enseignement aux étudiants. Tout cela le matin. L'après-midi il reçoit une dou-

zaine de malades dans son cabinet. Ajoutez à cela les problèmes familiaux, Leroy est en plein divorce.



Dans le film, Cayatte décrit avec justesse bien des aspects de la médecine et particulièrement celle des patrons, ces chefs de service nommés par décision ministérielle.

On voit Leroy traverser les salles au pas de charge, pincer l'oreille d'un malade, les fosses d'une infirmière, signer les rapports de stage, préparer une intervention chirurgicale, donner un cours sur le système digestif, assaillir sa femme au téléphone afin d'obtenir la garde de ses enfants

l'espace d'un week-end, le tout en une seule matinée. On se dit : pauvre toubib! (remarquablement interprété par Michel Duchaussoy)

On en oublierait presque qu'il s'agit d'un système, du système médical actuel basé sur le nombre d'actes. Plus le médecin «voit» de malades, plus il encaisse d'argent, moins il a de temps à leur consacrer.

On en oublie que Leroy est un grand patron qui passe très rapidement chez les malades de l'hôpital mais qui examine avec soin les patients qui ont les moyens de payer les consultations que le bon docteur donne dans l'hôpital même. Dans le même hôpital le docteur dispose de lits qui sont réservés. Sans parler de son cabinet privé.

Voilà la médecine à deux vitesses. Autant que celui du droit à l'erreur pour les médecins, le problème posé est bien celui d'un système médical basé sur le profit et le rentabilité.

Un débat qui dépendra des médecins invités. Des représentants de familles de malades victimes d'erreurs médicales seront présents.

Jeu 18 décembre - TF 1 - 22 h 00
ALEX MÉTAYER

Un show de ce grand comique trop rare à la télévision et dont il ne faut pas rater le sketch «Mohamed apprend le français».

LIVRES D'ENFANTS

Troubles au royaume céleste. 9F - Editions de Pékin -

Cette histoire est extraite des Nouvelles aventures du roi des singes dont la version en dessin animé va bientôt sortir dans nos salles de cinéma.

Autant dire que les images sont magnifiques.

Comment le roi des singes venu de la montagne des fleurs et des fruits absorbe les pilules de l'élixir d'immortalité et vient à bout du roi céleste et de l'empereur de jade.

Nous retournerons cueillir des jonquilles. Jean Lafitte. 25F - Editions La Farandole -

Roman sur la résistance antinazie écrit pour des enfants.

Quatre sur une île. 17F - Editions La Farandole -

2 gars et 2 filles sur une île sur la côte du Brésil. L'apprentissage de la vie.

Tistou les pouces verts. 13F - Livre de poche -

Tistou, le fils d'un marchand de canon quitte l'école et découvre la réalité qui l'entoure.

Marie-Françoise quatre sur une île. 15F - Livre de poche -



Chouka, la mangouste antillaise. 25F - Editions Karthala -

Les mangoustes originaires de l'Inde furent importées aux Antilles pour chasser les rats et les serpents dans les plantations de canne à sucre, on même temps que les Noirs d'Afrique étaient emmenés en esclavage aux Antilles pour cultiver la canne à sucre. Ces mangoustes, devenues moins utiles, sont aujourd'hui pourchassées.

C'est une parabole sur les Antilles, les colonies, les immigrés. C'est aussi un livre très bien illustré.



Nehza trouble la mer. 9F - Editions de Pékin -

Un jeune garçon très courageux s'oppose au méchant roi-dragon. Ce dernier exige que la population de Chentang lui donne de jeunes enfants en offrande.



Ces suggestions remplacent le catalogue de Livres services qui n'a pu être réalisé pour des raisons techniques.

Les prix mentionnés sont ceux pratiqués à la librairie Les Herbes sauvages, 70, rue de Belleville à Paris (Métro Pyrénées ou Belleville).

Par correspondance : Livres services, 24, rue Philippe de Girard - 75010 Paris - Libellez les chèques à l'ordre des Herbes sauvages. Participation aux frais de port : 5F pour un livre ; 10% jusqu'à 100F ; 5% au-dessus. Le trop perçu sera remboursé.

35^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU LES MEDECINS ET LA TORTURE

Dans le courant de ce mois, la 35^{ème} Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies se penche sur un épineux problème : les médecins et la torture.

Certes, des médecins utilisent, sans crise de conscience, leurs connaissances médicales pour faire avouer des détenus, s'identifiant parfaitement à la politique gouvernementale et approuvant donc tous les moyens pour atteindre les buts fixés, mais la plupart ont à résoudre un dilemme : conserver leur dignité en respectant leur éthique professionnelle ou céder aux pressions exercées contre eux.

Le dossier que vient de publier l'Association médicale mondiale (AMM*) nous donne toute l'ampleur et la profondeur de ce débat ; en voici les grandes lignes.

Tout d'abord, un constat, qu'on connaissait d'ailleurs, mais étayé d'exemples, couramment des médecins pratiquent officiellement la torture, dans certains pays d'Amérique latine, dans d'autres de confession musulmane, au Pakistan, en Libye, en Mauritanie, l'Etat oblige des chirurgiens à amputer la main des voleurs. Dans les Etats de l'Idaho, du Texas, de New-Mexico, de l'Oklahoma, aux Etats-Unis, des anesthésistes doivent injecter, dans les veines des condamnés à la peine capitale, un mélange mortel de curare et de barbiturique. Des médecins militaires britanniques pratiquent des sévices corporels sur des détenus d'Irlande du Nord, etc...

D'UNE CONDAMNATION SANS APPEL DE LA TORTURE...

L'Association médicale mondiale a adopté une position très nette dans sa dé-

claration de Tokyo en 1975, elle condamne toute participation directe ou indirecte du médecin à la torture ou aux traitements inhumains et dégradants infligés à des détenus.

« Le médecin doit garder le respect absolu de la vie humaine même sous la menace et ne fera pas usage de ses connaissances médicales contre les lois de l'humanité », « Le rôle fondamental du médecin est de soulager les souffrances de ses semblables et aucun motif personnel, collectif ou politique ne pourra prévaloir contre ce noble objectif », et donc il ne devra jamais fournir ni locaux, ni instruments, ni substances pour faciliter l'emploi de la torture, ni même assister à et admettre des actes de torture.

...A SA LEGITIMITE

Cependant cette déclara-



En Inde, prisonniers aux yeux couverts.

tion de Tokyo gêne beaucoup de gouvernements qui appliquent des législations prévoyant le concours de médecins dans l'évaluation des capacités des prisonniers à supporter des sanctions physiques pouvant porter atteinte à la santé. C'est pourquoi l'ONU et l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) ont sollicité le CIOMS (Comité international des organisations médicales scientifiques) pour la rédaction d'un document sur ce sujet. Le CIOMS regroupe des sociétés scientifiques entre autres celles appartenant aux pays de l'Est, il a adopté une attitude de beaucoup plus souple que l'Association médicale mondiale. Sa définition de la torture est particulièrement édifiante, elle « ne s'étend pas à la douleur ou aux souffrances résultant uniquement des sanctions

sanctions ou occasionnées par elles, dans une mesure compatible avec l'ensemble des règles minima pour le traitement des détenus ». Autre point intéressant sur les divergences entre l'AMM et le CIOMS, l'AMM pense que « lorsqu'un prisonnier refuse toute nourriture et que le médecin estime que celui-ci est en état de formuler un jugement conscient et rationnel quant aux conséquences qu'entraînerait son refus de se nourrir, il ne devra pas l'alimenter artificiellement », en revanche le CIOMS semble être pour l'alimentation forcée. En fait sous prétexte d'humanisme, le CIOMS refuse aux détenus, l'ultime moyen d'expression.

La 35^{ème} Assemblée générale de l'ONU devra débattre d'un problème d'éthique professionnelle, mais aussi surtout trancher entre le texte de l'Association médicale mondiale et celui du Comité international des organisations médicales scientifiques. S'avance-t-on vers une officialisation, une légitimation, en quelque sorte, du rôle et de la nécessité de la torture ?

Nathalie VILLOTIERS

(*) L'Association médicale mondiale n'autorise que l'affiliation d'une seule association médicale par pays, elle considère, après enquête, comme étant la plus représentative, en France, la CSMF (Confédération syndicale des médecins français). Elle respecte les engagements philosophiques, politiques et religieux de ses membres. Elle a pris l'engagement de ne jamais laisser s'introduire la moindre trace de discrimination raciale dans ses travaux.

En 1948, l'AMM a formulé sa première prise de position importante sous forme de déclaration de Genève qui constitue en quelque sorte son code d'éthique fondamental.

COREE DU SUD

LE

GOUVERNEMENT

FRANÇAIS

COMPLICE

SILENCIEUX



On est toujours dans l'attente de la confirmation de la condamnation à mort de Kim Dae Jung par la Cour suprême sud-coréenne.

De nombreux gouvernements et un large mouvement de protestation internationale ont demandé à ce qu'il ait la vie sauve. On attend toujours une déclaration officielle du gouvernement français.



Claude LIRIA

A FRESNES, SEPT TAHITIENS FONT LA GREVE DE LA FAIM

Accusés du meurtre d'un colon de Tahiti, condamnés par un jury de Papeete dont l'arrêt a été cassé par la Cour de cassation, sept Polynésiens sont emprisonnés à Fresnes. Depuis leur arrestation les traitements d'exception n'ont pas manqué en vertu d'une juridiction datant de Napoléon et applicable aux territoires d'outre-mer. D'après celle-ci il n'y a pas de délais à la garde à vue, les jurés doivent être des « notables », parler et écrire français, ce qui élimine de nombreux polynésiens, etc... Depuis l'été dernier ils ne reçoivent plus de courrier de leur famille à Fresnes, sous prétexte qu'il est rédigé en polynésien. Ces sept autonomistes polynésiens font la grève de la faim pour exiger le statut de détenu politique.

PORTUGAL : SECOND MANDAT PRÉSIDENTIEL POUR EANES

Le général Eanes a été élu président de la République portugaise pour un second mandat de cinq ans avec presque 58% des suffrages. Une victoire électorale aussi nette constitue un désaveu pour l'Alliance dite démocratique, coalition des droites victorieuses le 5 novembre dernier. Les partisans de celle-ci ont pourtant tout fait pour transformer les obsèques de Sa Carneiro, premier ministre décédé accidentellement, en manifestation électorale.

Le peuple portugais a ainsi marqué son opposition à une politique qui affichait ouvertement sa volonté de venir rapidement à bout des acquis du grand mouvement antifasciste de 1974 connu sous le nom de « révolution des œillets ». Ce vote a aussi sans doute la signification d'un manque de confiance vis-à-vis de certains hommes politiques se réclamant de la gauche et hostiles à Eanes.

C'est le cas d'Otelo de Carvalho, se baptisant lui-même « artisan de la révolution de 1974 », « seul candidat de la gauche » mais connu pour certaines positions politiques aventuristes et une attitude conciliatrice à l'égard de l'Union soviétique.

C'est le cas également en ce qui concerne Mario Soares, chef du parti socialiste. Après avoir été premier ministre d'un gouvernement sous lequel les acquis de 1974 avaient été peu à peu rognés, il avait cherché récemment à se démarquer d'Eanes.

RUMEURS DE COUP D'ETAT AU SALVADOR

Au Salvador, la junte gouvernementale mise en place en octobre 1979 a considérablement intensifié la répression depuis un an. Elle a tué 7 000 Salvadoriens, bombardé des dizaines de villages au napalm, commis des milliers d'assassinats politiques. Cependant la résistance passive comme active du peuple persiste tandis que la junte se voit débordée par l'activité de groupes fascistes tel celui qui vient d'assassiner quatre religieuses américaines. Aussi 700 officiers se sont réunis pour tenter de trouver une solution de rechange qui pourrait passer par la nomination d'un chef de gouvernement ultra-réactionnaire.

UN CAMION HOPITAL POUR L'EYTHREE

Soirée organisée par le Comité de soutien à la lutte de libération du peuple érythréen. Avec projection du film : « Erythrée 79 ».

Vendredi 12 décembre à 20 heures
8, Villa du Parc Montsouris
Paris XIV^e
(M^o Cité Universitaire)

DEUX MAIRES DE CISJORDANIE EXPULSÉS

Les autorités israéliennes ont pris la décision d'expulser deux nouveaux maires palestiniens sous prétexte d'incitation de la population à la rébellion. Il s'agit de Fahd

Kawasmeh, maire d'Hébron et de Mohamed Mehlem, maire de Kahlkoul. L'OLP a dénoncé dans un communiqué ces pratiques qui « prouvent que l'ennemi sioniste ne tient compte ni des Résolutions de Nations Unies, ni des appels de son secrétaire général ou du Vatican et vide délibérément tous les principes humanitaires et moraux ».

BREJNEV EN INDE : UNE AMITIÉ INTERESSÉE

La visite de Brejnev à Indira Gandhi témoigne de l'attention que l'URSS porte à ses relations avec l'Inde à laquelle la lie depuis 1971 un traité d'amitié et de coopération. Pressions et aide n'ont pas manqué depuis, pour resserrer des liens de dépendance. Qu'on en juge. Fin mai 1980, l'Inde signe un énorme contrat d'armement se montant à 1,6 milliard de dollars. Deux mois après Indira Gandhi reconnaît le régime de Heng Samrin et incite les pays non alignés à aller dans le même sens... Mais il persiste peut-être des « incompréhensions » puisque si l'Inde ne considère pas comme un préalable pour des négociations le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, elle continue à demander avec instance celui-ci. Peut-être sera-t-il question de cela, alors qu'à la suite des répercussions du conflit Irak-Iran, l'Inde manque cruellement de pétrole que l'URSS pourrait décider de lui fournir. C'est d'une toute autre manière que le problème afghan a été abordé à l'arrivée de Brejnev. Malgré des mesures de sécurité exceptionnelles à New-Delhi, des milliers de réfugiés afghans ont manifesté dans la rue.

CAMBODGE

un colloque pour la paix et l'indépendance

Le 29 novembre s'est tenu à l'Université Paris VIII un colloque organisé par le Mouvement solidarité Cambodge sur le thème « Quel avenir pour le Cambodge? ». Y ont participé d'éminents universitaires, tel Edmond Jouve, professeur de droit à la Sorbonne, Kostas Mavrakis, professeur de philosophie à Paris VIII. On notait aussi la présence de personnalités patriotiques laotiennes et vietnamiennes aux côtés des patriotes khmers. Le Dr Andréi, fondateur du Mouvement qui présidait le colloque, a lu un message adressé par M. Thioun Mumm, président de la Commission nationale des sciences et techniques du gouvernement du Kampuchea démocratique. Il a également fait part de messages de soutien envoyés par Jiri Pelikan, député au Parlement européen et Mme Laura Summers, professeur à l'Université de Lancaster. Jean Cardonnel, théologien, devait faire une vibrante intervention de clôture.

Edmond Jouve ouvrait le colloque par un exposé concernant l'agression vietnamienne au Cambodge et le droit international.

C'est la première fois que ce thème était traité de façon aussi riche, complète et argumentée.

« Le problème, devait-il déclarer, est de savoir si les actions entreprises par le Vietnam sont conformes au droit international et à la Charte de l'ONU. Nous pouvons nous appuyer sur deux faits. Le Vietnam a envoyé 250000 soldats au Cambodge et le gouvernement de Heng Samrin a besoin de ces troupes pour se maintenir. Cette intervention va à l'encontre de l'article 1er de la Charte de l'ONU et constitue une agression telle que la définit l'article 1er de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 14 décembre 1974 selon lequel : « L'agression est l'emploi de la force armée par un Etat contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre Etat, ou de toute autre manière incompatible avec la Charte des Nations unies ».

Faisant état de l'article 5 selon lequel aucune considération de quelque nature qu'elle soit ne peut justifier une agression et s'appuyant sur la jurisprudence de la Cour de justice des droits de l'homme, il démontrait qu'à la lumière du droit international « l'intervention à peine camouflée du Cambodge par le Vietnam constitue une agression caractérisée ».

Il devait ensuite dresser un tableau impressionnant de l'activité diplomatique entreprise par le gouvernement du Kampuchea démocratique aussi bien dans le domaine des relations d'Etat à Etat que dans les organisations internationales et leurs institutions spécialisées (commission femmes de l'ONU, FAO, etc.).

Certes les dirigeants vietnamiens actuels ont remporté un succès ponctuel, au préjudice d'ailleurs a-t-il fait remarquer du non alignement, lorsque la politique de la chaise vide pour le Cambodge a été appliquée lors de la Conférence des non alignés à La Havane en septembre 1979.

Mais en règle générale, devait-il conclure, le Vietnam a subi une véritable défaite diplomatique en 1979

encore accrue en 1980 puisque la résolution sur le retrait des troupes vietnamiennes a été soutenue par 97 pays au lieu de 91 l'année passée ».

Lucy Saula, professeur d'histoire, a rappelé comment la colonisation française avait aggravé des rapports depuis longtemps conflictuels entre le Vietnam et le Cambodge.

Unifiant arbitrairement les trois pays de la péninsule indochinoise, elle a de plus introduit une hiérarchie raciale plaçant les Vietnamiens au-dessus des Cambodgiens et modifié les frontières aux dépens du Cambodge.

Tout en rappelant les divergences existant de longue date entre le Parti communiste du Kampuchéa et le Parti du travail du Vietnam, elle a apporté une précision qui importera à tous ceux qui ont soutenu la lutte commune des peuples vietnamien, khmer et lao contre l'agression barbare des USA :

« C'est une constante de

la politique du Parti du travail du Vietnam, ancien Parti communiste indochinois, d'agir pour la création d'une « Fédération indochinoise » a-t-elle dit, mais le contenu de celle-ci a connu une indéfinissable transformation depuis le temps où le PCI, en 1935, la formulait ainsi : « Après le renversement du joug des impérialistes français en Indochine, ces peuples jouiront du droit d'autodétermination et pourront selon leur volonté opter pour une Fédération indochinoise ou fonder leur Etat respectif, entrer dans la fédération ou en sortir, opter pour tel ou tel régime politique. Leur alliance fraternelle doit être fondée sur les principes de la sincérité, de la liberté et de l'égalité révolutionnaire ».

Elle devait souligner toute la différence entre cette conception, même si elle apparaît déjà comme faussée à la lumière de l'histoire, qu'Ho-Chi-Minh met en avant dans ses écrits et celle mise en œuvre depuis par les dirigeants qui entourent Le Duan.

Elle faisait apparaître en

suite comment le Vietnam était en train de créer son propre « Vietnam » par une guerre qui conduisait les dirigeants de Hanoï à un alignement croissant sur l'Union soviétique.

Le docteur Afanassief a parlé, quant à lui, de la résistance cambodgienne sans laquelle a-t-il dit « notre colloque en viendrait peut-être à aborder aujourd'hui les conséquences pour la paix mondiale d'une Thaïlande déjà envahie ou de la prise de contrôle vietnamo-soviétique du détroit de Malacca ».

Il ressortait de l'exposé des faits que contrairement à ses allégations l'occupant vietnamien se heurte à la résistance de tout un peuple, la comparaison venant tout de suite à l'esprit avec la résistance du peuple afghan contre l'invasion soviétique.

Par ailleurs, le besoin de s'organiser afin de mener la lutte pour la survie et l'indépendance ainsi que la nouvelle politique adoptée par le gouvernement du Kampuchéa démocratique semblent

converger pour conduire au renforcement du Front de grande union patriotique et démocratique.

« Si l'on ajoute que l'ensemble du mouvement khmer nationaliste, même divisé, en est venu à considérer comme prioritaire la lutte contre l'occupant, a conclu l'intervenant, voilà qui peut dessiner à terme des perspectives favorables pour la Résistance, pour la lutte patriotique du peuple khmer ».

M. Kostas Mavrakis s'est efforcé de dégager en penseur marxiste un certain nombre d'enseignements de la période 1975-1978 sans remettre en cause « la sincérité et la bonne foi des dirigeants du Kampuchéa démocratique ».

Parlant des conditions objectives et d'erreurs qualifiées de « nécessaires », il a insisté sur l'importance pour que la théorie devienne force matérielle de l'éducation des masses.

Il a alors souligné la difficulté que rencontre celle-ci tant qu'une division technique du travail encore proche par bien des côtés du féodalisme n'est pas abolie par une transformation du mode de production.

Il a ensuite tracé le cadre mondial dans lequel s'inscrivait l'invasion du Cambodge concluant à la nécessité de faire obstacle aux entreprises hégémoniques de l'URSS.

Jean Paul Leroux, professeur de philosophie, a démontré l'inanité des chiffres en ce qui concerne la démographie au Cambodge, passant en revue les divers arguments du Révérend père Ponchaud, d'ailleurs présent. Il a montré que la pression de l'opinion internationale avait déjà mené les dirigeants de Hanoï à reculer dans leur tentative de génocide par la faim.

M. Pradith Vongbandit, secrétaire du Comité pour l'indépendance du Laos, puis M. Tran Dieu, président de la Ligue vietnamienne des droits de l'homme ont ensuite exprimé leur solidarité.

Ce dernier qui était accompagné de M. Tia Quan Trung, l'un des animateurs du Mouvement pour la paix, la neutralité et les libertés démocratiques au Vietnam, a fait part de l'intention de convoquer « un tribunal international en vue de juger les autorités de Hanoï

pour leurs crimes contre la paix et l'humanité ».

Le Comité provisoire d'animation pour l'union nationale khmère (Copaunak) est intervenu pour faire connaître sa plate-forme.

Auparavant, le docteur Andrei avait lu de longs passages du message de M. Thioun Mumm où il est affirmé notamment : « Le gouvernement du Kampuchéa démocratique tient à cœur la recherche d'une solution susceptible de mettre rapidement fin aux deuils et souffrances incommensurables que le peuple du Kampuchéa n'a que trop endurées ».

« Nous estimons que toute solution du problème du Kampuchéa doit être subordonnée à un préalable : celui du retrait total et inconditionnel des forces vietnamiennes d'occupation du Kampuchéa, conformément à la résolution 34/22 de l'ONU ».

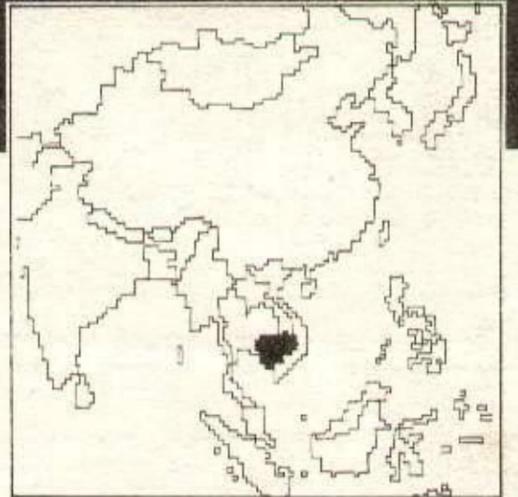
« Toute mesure qui fait abstraction de ce préalable est irréaliste et inopérante ».

Enfin, Jean Cardonnel expliquait le cheminement qui l'avait conduit à comprendre que rien, pas même les événements qui se sont produits entre 1975 et 1978, ne pouvait justifier l'agression vietnamienne et à soutenir la lutte du Cambodge pour son indépendance.

Il devait conclure ainsi : « Je t'aide, j'interviens en ta faveur, je te libère, donc je t'avale, dit le Vietnam, et là il recopie, reproduit, le comportement de l'Union soviétique et s'aligne sur la volonté impérialiste de la patrie officielle du socialisme déguisée en internationalisme prolétarien... »

« Je crois d'une foi plus que religieuse qu'émerge enfin l'humanité. Mais elle ne peut émerger sous la forme d'une réédition du vieil empire dont les nations Lao et Cambodgienne seraient les provinces ; elle ne le peut qu'à partir de la convergence libre, volontaire des identités, des fiertés, des indépendances nationales et populaires ».

Les documents issus de ce colloque seront disponibles prochainement. Il est possible de passer commande en écrivant à Mouvement solidarité Cambodge - Me Lamiral BP 22 94400 Villejuif.





utopie ou non ?

Il y a discussion autour du point 7 du chapitre sur le socialisme. Non pas qu'il soit critiqué en tant que tel; il est approuvé dans l'ensemble mais des remarques contradictoires portent sur son application dans le projet de programme proposé. Ou bien des lecteurs et camarades insistent pour que, sans être utopique, le programme soit plus précis, plus détaillé, faute de quoi on ne convaincra pas les travailleurs de notre programme. Ou bien, à l'inverse, le projet est qualifié d'utopique, car il ne prend pas en compte suffisamment les réalités et notamment la « régression » que ferait intervenir la rupture avec l'impérialisme. Voici quelques éléments de la discussion :

QUELQUES ELEMENTS...

Ainsi une cellule nous écrit : « l'utopie est rejetée comme n'ayant pas sa place dans le programme, alors que le point 4 est on ne peut plus utopique ! Le point 4 présente une description idéaliste et utopique de ce que sera le socialisme (« terre d'accueil fraternel aux travailleurs du Tiers Monde, elle ne peut que favoriser toutes les libérations, toutes les émancipations, toutes les créations, etc... »).

Ce point 4, « Il est difficile d'imaginer la France que bâtiront les masses ouvrières et populaires au temps du socialisme », s'appuyant sur les capacités de mobilisation et de création des masses populaires, n'est pas une description du socialisme; il indique les grandes transformations susceptibles d'intervenir dans les rapports entre les hommes lorsque ceux-ci prennent leurs affaires en main.

Une autre cellule demande plus de précisions quant à elle : « S'il est juste de ne pas verser dans l'utopisme, diverses orientations ou interrogations ne peuvent pas, dès maintenant, ne pas être prises en compte. Et ce serait une erreur importante de croire qu'elles intéressent la petite bourgeoisie seulement. Citons :

- la diminution du temps de travail,
- la réduction de la hiérarchie des salaires,
- l'organisation du travail,
- la réduction de la division travail manuel et travail intellectuel.

les conséquences concrètes de la rupture avec la position impérialiste de la France : croit-on qu'il pourrait y avoir essor des forces productives ? Croit-on que cela n'aboutirait pas (dans un premier temps) à une diminution du revenu global distribué ? ...

- la prise en compte des aspirations écologistes.

Une fois encore, et c'est un des « leitmotivs » de la discussion du Congrès est posée la question, le thème de la « régression économique » due à la rupture avec l'impérialisme auquel répondent ces deux contributions. L'une d'un Comité de Parti :

« En ce qui concerne la rupture avec la position impérialiste dans le monde.

« Ces paragraphes nous paraissent très importants.

« Ils doivent contenir une argumentation sérieuse contre les réserves pouvant être émises sur les risques de régression du niveau des forces productives :

- d'une part, le caractère impérialiste est le caractère fondamental du capitalisme : d'où l'urgence pour la France socialiste, d'opérer une rupture complète avec les anciennes positions impérialistes.

- d'autre part, il faut réaffirmer que le socialisme libère les forces productives. Il les libère en brisant les rapports de production capitalistes, qui les maintiennent dans l'unique recherche de la plus-value extorquée.

« Au contraire, les forces productives peuvent se développer quantitativement et qualitativement dans le seul souci d'assurer le bien-être du peuple, sa sécurité, et l'aide aux peuples du monde.

« Cela dit, sans oublier que ce développement sera freiné obligatoirement par les tares héritées du capitalisme. »

L'autre, suggestion d'une cellule :

« Peut-être faut-il dire que les plaies du capitalisme ne sont que les effets d'un système social, que si on n'en extirpe pas les racines, l'action sur les effets restera superficielle.

« Il faut souligner que c'est la seule issue positive pour nos sociétés; que les problèmes économiques, politiques, écologiques, les conditions de travail et de vie, les atteintes aux libertés... ce sont des plaies du capitalisme.

« Il faudrait développer l'idée que c'est le peuple qui fera le socialisme, la révolution, la résistance à la guerre. »

... D'UNE DISCUSSION DÉJÀ ENTAMÉE

Plusieurs textes de notre tribune de discussion abordent ces questions : la France socialiste ne sombrera-t-elle pas dans la pauvreté ? Ne sommes-nous pas hypocrites ou bien naïfs de parler à la fois de rupture avec l'impérialisme et de garantir le bien-être du peuple ? Y a-t-il convergence entre les intérêts des peuples du Tiers Monde et ceux des métropoles impérialistes ? Rappelons ces tribunes : «... pp 105

de la rupture avec l'impérialisme » (N° 1220); « Capitalisme ou productivisme » (N° 1224); « A propos du Tiers Monde » (N° 1227).

Il n'est pas étonnant que ces points concentrent une partie des discussions, car ils sont au cœur des préoccupations, des propositions, des programmes des partis et organisations politiques dans notre pays.

Abordons aujourd'hui ces questions à travers les propositions des autres. Tous, tous ceux qui proposent un socialisme pour la France, « mondialisent » les problèmes et les réponses.

LE RÉALISME DE ROCARD

Quand Michel Rocard décrit sa « grande ambition pour la France », il associe le choix capitaliste européen, la grande influence de la France, le beau-coup de pay... Tiers Monde à la mutation... structures économiques (restructuration de l'appareil productif, propositions industrielles pour soutenir la compétition internationale, accélération de la concentration du capital, rééquilibrage de la contradiction entre centralisation et autogestion, réduction des inégalités dans la répartition). Et il conclut que la France fournira ainsi « un nouveau mode de développement pour le monde entier ». Autrement dit, il associe

propositions dans un cadre mondial où le Tiers Monde est « une chance historique » pour la France (besoins immenses en développement du Tiers Monde contre stabilité des approvisionnements en énergie de la France) et où la « division internationale socialiste » de la production, dans le sillage soviétique, constitue un nouveau débouché et un nouvel espoir. Dans un tel cadre, des entreprises nationalisées - à la Renault 1980 - constituent l'issue économique. La solution de Marchais diffère de la solution Rocard : elle s'inscrit dans le cadre de l'offensive soviétique plutôt que dans celle de la construction de l'Europe; elle fait la promotion des « entreprises publiques et nationalisées » plutôt que celle des aménagements structurels rocardiens.

Mais l'une comme l'autre n'opère aucune rupture fondamentale avec le système capitaliste et impérialiste français.

... ET LE NOTRE

Autrement dit, si l'on ne veut rien changer à l'ordre des choses et continuer à être ballottés sur la mer impérialiste, d'une rive de superpuissance à l'autre, s'en remettre aux marchés impérialistes conditionnant l'ensemble de l'économie ou bien chercher des fournisseurs de matières premières... par le fusil ou le calcul, au-

LE POINT 7

7 L'utopie n'a pas de place dans le programme communiste, qui ne saurait être un catalogue détaillé de vœux pieux peu crédibles dans la France de 1980. La réalité socialiste dépassera ce que l'on peut imaginer de mieux aujourd'hui, alors que la classe ouvrière devra emprunter des voies nouvelles et explorer les sentiers non encore battus pour l'organisation des hommes dans un vieux pays capitaliste industriel. Aussi le programme communiste au début des années 80 ne peut-il rassembler que les grandes orientations permettant de construire une France socialiste, indépendante, solidaire du Tiers Monde.

un aménagement des rapports avec le Tiers Monde à un aménagement du système capitaliste à l'intérieur. Traduite dans la pratique, cette politique, acceptable dans ce régime, a le goût amer des espoirs déçus : au nom des « réalités politiques », on accepte les licenciements dans la sidérurgie ou dans l'automobile; pour surmonter la « crise » de l'approvisionnement énergétique, on serre la ceinture... et on fait passer un nouveau mauvais cap au capital français.

... CELUI DE MARCHAIS

Les 131 propositions de Marchais sont plus mobilisatrices semble-t-il. Utopiques car trop chères, disent les économistes de droite comme de gauche. Marchais a sa réponse prête dans son livre et lui aussi resitue ses

cune réponse n'est meilleure que celle de Rocard ou de Marchais, certes jouant chacun une carte politique différente.

Ces « réalismes-là » impliquent le maintien du système de pillage, d'exploitation, d'oppression, qu'ils s'efforcent d'aménager dans un sens ou un autre. Mais ils sont à courte vue, car ils se casseront le nez face à la libération objective du Tiers Monde et à la crise démultipliée inscrite au cœur du système impérialiste lui-même. Ces « réalismes-là » sont, une fois mis en œuvre, porteurs de crises démultipliées, impuissants face aux tensions internationales et à la guerre ou même porteurs de ces tensions et guerre.

Notre réalisme à nous cherche à s'en prendre à la racine du

mal - et non à ses effets -; il s'efforce de briser le système capitaliste-impérialiste actuel, à savoir, à la fois supprimer l'échange inégal entre le Tiers Monde et la France et supprimer toutes les entraves capitalistes au développement des forces productives dans notre pays. Autrement dit, nos propositions économiques de rupture avec l'impérialisme sont indissociables de la destruction des rapports de production capitalistes, de la fin du système de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Certes, il nous est difficile d'imaginer la multiplication des capacités productives d'une France socialiste. Le système du profit maximum a imposé des politiques et choix économiques, des normes technologiques, des habitudes et méthodes dans l'organisation du travail que la prise en mains du pouvoir politique par les masses travailleuses peut faire éclater. Les réalisations socialistes, dans l'Union soviétique des années 20, 30 et 40 comme dans la Chine d'après 49 montrent à l'évidence - y compris pour les observateurs capitalistes - cette libération des forces productives, cette explosion des énergies et des forces populaires, de millions d'hommes et de femmes travaillant désormais pour eux-mêmes. Comment expliquer autrement que la Chine arriérée et féodale soit sortie du drame de la faim alors que sa population a doublé - en quelques 30 années ? Comment expliquer autrement que l'Union soviétique ait pu supporter un effort de guerre gigantesque contre l'attaque nazie des années 40 et contribuer à assurer ainsi la liberté à l'Europe entière ? A une échelle infiniment plus petite, et de manière limitée, l'expérience de prise en mains de la production, pour le moment d'une lutte, à Lip, à Cerisay par exemple, a manifesté les capacités inventives et productives de la classe ouvrière. Que serait-ce à l'échelle du pays tout entier ?

S'appuyer sur de telles réalités, dont l'histoire des hommes a manifesté la puissance, ce n'est nullement de l'utopie.

Un tel langage se heurte à ce qu'est devenue l'URSS ces dernières années. L'appropriation collective des moyens de production, la planification socialiste sont-ils porteurs des « goulags » et de Kaboul ? C'est la conviction de bien des militants du mouvement ouvrier qui disent préférer à tout prendre les objectifs limités de la « réalpolitik » rocardienne aux objectifs grandioses qui « dérapent ». Ce n'est pas la notre. Nous reviendrons là-dessus dans notre prochaine tribune.

REFLEXIONS A L'ISSUE D'UN SEJOUR EN CHINE SOCIALISTE



Une visite en Chine ne peut manquer d'alimenter la réflexion sur la question du socialisme, que partagent aujourd'hui tant de militants ouvriers d'opinions diverses, qu'ils se disent communistes, socialistes ou tout simplement syndicalistes.

Elle est marquée par deux idées forces : quel type de socialisme pour la France ; comment éviter les erreurs graves et indiscutables qu'ont connu la plupart des régimes socialistes, sans parler du monstrueux développement de l'hégémonisme soviétique.

Bien entendu, une telle réflexion ne saurait avoir pour objet de chercher ailleurs des modèles. Les enseignements de soixante années de socialisme ont conduit à rejeter une telle notion ; ils soulignent au contraire la nécessité absolue de rechercher la voie spécifique du socialisme dans chaque pays en fonction de sa réalité concrète.

Ceci dit, le mouvement ouvrier ne peut se passer d'étudier ce que chaque expérience socialiste contient de spécifique mais aussi d'apport universel. Et l'on ne saurait alors sous-estimer l'expérience que la Chine poursuit depuis près de trente ans et qui concerne près d'un milliard d'hommes, le quart de la planète.

Eliminer la pauvreté

Pour saisir ce que l'expérience chinoise peut avoir de spécifique il est indispensable de prendre en compte l'histoire et les caractéristiques actuelles de la Chine.

Pays du Tiers Monde en voie de développement, le niveau technique et le niveau de vie des masses n'a rien de comparable avec celui de la France que nous connaissons.

Au cours du voyage, nous avons été frappés une nouvelle fois par l'arriération des forces productives, la dureté de la vie et du travail dans les campagnes où vivent près de 820 millions de Chinois sur 900. Des hommes tendus dans l'effort, tirent péniblement des chariots auxquels ils sont harnachés, les animaux de traits étant en priorité réservés au travail agricole. Les péniches remontant la rivière de Guilin étaient pour la plupart mues par la force humaine, quatre à cinq personnes étant nécessaires pour actionner d'énormes rames.

La Chine nouvelle a pourtant apporté de gigantesques changements par rapport à la Chine ancienne dont la population mourrait chaque année par million de faim et de froid. Le socialisme a donc déjà fait montre d'une certaine supériorité, mais beaucoup reste à faire dans ce pays sur lequel pèse un passé féodal séculaire. Un peu plus d'un quart de siècle à peine après l'abolition de

l'exploitation de l'homme par l'homme, les camarades chinois estiment que l'une des tâches primordiales du socialisme en Chine reste d'éliminer la pauvreté.

Quel type d'industrialisation ?

La volonté de prendre pleinement en compte la réalité à transformer constitue sans doute l'un des traits dominants de l'expérience en cours.

Les camarades chinois ont ainsi été conduits, après l'étude de leur propre bilan et d'autres expériences de développement, à combiner le recours au plan unique et le rôle régulateur de l'économie de marché. L'appareil productif demeurant, tant que le niveau des forces productives ne se sera pas considérablement élevé, extrêmement hétérogène selon les régions, le seul plan global s'avérerait trop uniforme et rigide. Divers déséquilibres en auraient résulté ; les paysans manquant de moyens de transports dans diverses régions utilisant par exemple dans ce but les tracteurs prévus pour le labourage des terres.

Les responsables de la planification en sont donc venus à donner aux entreprises une certaine autonomie leur permettant de mieux s'adapter, dans le cadre du plan global, aux besoins régionaux et locaux.

L'objectif de la modernisation socialiste tel qu'il nous a été expliqué consiste à transformer un pays encore très largement agraire en une puissance socialiste moderne et industrialisée.

Les camarades chinois se réfèrent aux thèses léninistes selon lesquelles le socialisme a besoin pour s'édifier d'une base matérielle équivalente à celle atteinte par les pays capitalistes et ne saurait être construit sur la seule base matérielle héritée du féodalisme.

Voilà qui peut enrichir la réflexion quant aux fondements théoriques de l'expérience d'édification socialiste telle qu'elle se poursuit en Chine aujourd'hui. On peut déjà souligner certaines dominantes. Cette expérience s'écartera du modèle soviétique dans la mesure où contrairement à ce qui s'est passé dans l'Union soviétique des années 20-30, la paysannerie n'est pas contrainte de payer en quelque sorte un tribut en faisant les frais de l'industrialisation.

Par ailleurs, elle contribue effectivement à améliorer le niveau de vie des masses populaires. D'après les camarades chinois, c'est une condition indispensable à l'édification du socialisme qui ne saurait résulter du sacrifice d'une ou plusieurs générations. Ainsi ils ont corrigé récemment par un réajustement l'accent mis

unilatéralement après 1976 sur l'industrie lourde. Il a été décidé de respecter un certain équilibre entre investissements et fonds destinés à la consommation, entre l'industrie lourde d'une part et l'industrie légère et l'agriculture indispensables à l'amélioration immédiate du bien-être d'autre part.

Le contrôle des masses sur l'Etat

Le développement des forces productives et la modernisation, pour être indispensables dans un pays du Tiers Monde comme la Chine ne sauraient bien sûr suffire à bâtir le socialisme. Il est nécessaire pour cela qu'aillent de pair l'amélioration des rapports de production, l'accroissement du pouvoir du prolétariat et des masses populaires vis-à-vis des décisions prises à différents niveaux et dans les divers domaines. L'expérience historique a suffisamment montré que sans cela la prise du pouvoir d'Etat par le prolétariat ne saurait suffire ; à ce que les affaires de l'Etat soient conduites selon les aspirations et les besoins des masses populaires. Mais si l'édification du socialisme nécessite une prise en main croissante par les masses populaires elles-mêmes des affaires de l'Etat, celle-ci ne saurait être immédiate et comme automatique. Elle doit respecter un processus graduel qui ne peut aller plus vite, en particulier, que les bases matérielles de l'édification, la division technique du travail ne le permettent. Un tel processus nécessite la mise en œuvre de mesures particulières sur la base d'une élévation systématique du niveau culturel, politique, mais aussi économique et social des masses populaires.

C'est dans l'intention déclarée d'avancer dans une telle voie que la Chine a entrepris d'améliorer le jeu et les rapports de ses institutions. La 3e session de la Ve Assemblée nationale populaire a décidé récemment de réformes importantes ayant pour but de distinguer le rôle du parti de celui de l'Etat, d'améliorer la démocratie et la législation socialiste. Là encore, la Chine tient pleinement compte de son histoire, de sa réalité présente, de l'expérience des divers peuples et pays.

Bien plus arriérée que la Russie de 1917 à l'avènement du socialisme, elle a hérité de traditions féodales et non pas d'acquis démocratiques. Un vaste travail a donc été entrepris afin d'étudier les expériences socialistes, mais aussi la démocratie bourgeoise des pays capitalistes développés. Il ne s'agit pas selon les camarades chinois de transposer la démocratie bourgeoise en Chine mais de retenir certains aspects jugés susceptibles

d'accroître le contrôle effectif des masses sur leur Etat : c'est ainsi que vient d'être mise en pratique la multiplicité des candidatures aux élections en Chine socialiste.

Des mesures encore expérimentales ont été prises afin que les producteurs qui sont les maîtres de l'Etat puissent jouer un rôle croissant dans divers domaines, y compris la gestion même de la production à laquelle ils contribuent. Dans certaines entreprises, contremaitres et même parfois directeurs d'usines sont élus et rendent compte à l'assemblée des ouvriers, le contrôle courant étant exercé par un organisme émanant de celle-ci.

Tout en développant la démocratie et la législation socialiste, la Chine d'aujourd'hui travaille à perfectionner le rôle et la place d'institutions distinctes de l'Etat socialiste.

La lutte contre le bureaucratisme

On sait que le droit de grève était déjà inscrit dans la Constitution chinoise. Depuis 1976, l'Etat remet en honneur le rôle des syndicats et s'attache à ce qu'ils défendent les intérêts des travailleurs. L'exemple le plus frappant est celui du naufrage de la plate-forme de forage « Bahai No 2 » où 72 personnes sont mortes le 25 novembre 1979 lors de manœuvres effectuées malgré les mises en garde des travailleurs concernés. Après l'accident les syndicats ont participé à une enquête qui a établi la responsabilité du Bureau d'exploitation pétrolière océanique mais aussi du ministère de l'Industrie. Les sanctions prises contre l'Administration sont allées jusqu'à la démission du ministre de l'Industrie pétrolière.

La distinction récente des rôles du parti et de l'Etat vient d'apporter une innovation politique dont on mesure sans doute encore mal l'ampleur. Jusqu'alors, en Chine comme dans bien des pays se réclamant du socialisme, le rôle dirigeant du parti incluait la prise en main de toutes les affaires de l'Etat, des plus grandes aux plus petites. Désormais, tout en continuant à jouer ce rôle dirigeant dans les décisions d'importance, le Parti communiste est appelé à se consacrer davantage à l'éducation des masses populaires, à ses liens avec elles.

Il met en place à tous les niveaux des commissions de contrôle et de discipline auxquelles les travailleurs ayant des griefs à l'égard des décisions prises par l'Etat sont invités à s'adresser lorsque les recours administratifs habituels ont échoué.

Cette différenciation croissante des institutions chinoises les

éloigne considérablement du modèle soviétique caractérisé par son monolithisme, syndicats et partis étant en particulier complètement imbriqués dans l'Etat. Voilà qui peut encore contribuer à enrichir notre réflexion sur le socialisme.

La prise du pouvoir d'Etat par le prolétariat, si elle transforme la nature des contradictions entre le prolétariat, les masses populaires et l'Etat (d'antagoniques elles deviennent au sein du peuple) n'en supprime en aucune manière l'existence.

Sans parler de décisions erronées, des contradictions existent nécessairement entre les décisions d'ensemble de l'Etat et les préoccupations plus restreintes des différentes collectivités ou personnes. Enfin la division du travail entre intellectuels et manuels s'accompagne de la nécessité d'entretenir une armée de fonctionnaires dont la tâche spécifique est de s'occuper de la gestion des affaires de l'Etat. Si leur intérêt fondamental s'identifie à ceux des masses, par contre ils s'en distinguent par leur place dans la société, leur mode de vie.

On touche sans doute ici à la base matérielle de l'existence de phénomènes bureaucratiques et au problème de la lutte contre ces derniers, destinée à résoudre au sein du peuple les contradictions entre les masses et leur Etat, à les empêcher de devenir antagoniques. C'est ce problème de la lutte contre le bureaucratisme que le Parti communiste chinois dit s'efforcer de résoudre aujourd'hui en conjuguant l'ensemble des réformes économiques et politiques qui permettent aux masses populaires de se faire entendre de l'Etat, de participer de façon accrue et d'avoir prises sur ses décisions, d'exercer leur contrôle.

L'avenir nous dira quel sera l'apport négatif comme positif que l'histoire retiendra de la formidable expérience socialiste menée par un pays du Tiers Monde d'un milliard d'hommes sous la direction du Parti communiste chinois. S'il est pour le moins prématuré de porter un jugement dans un sens ou dans l'autre sur cet avenir, il y a des certitudes quant au présent. La Chine mène une politique internationale de lutte constante contre l'hégémonisme qui contribue grandement à retarder une troisième guerre mondiale qui nous menace. Elle s'efforce de résoudre avec les moyens que donne le socialisme et conformément aux aspirations légitimes du peuple, de difficiles problèmes de développement. Ce présent à lui seul est propre à nous inciter à mieux connaître et faire connaître la Chine socialiste.

Jean QUERCY

La faim au Sahel, la faim en Asie du Sud-Est, les images sont trop connues. Mais voilà qu'en cette dernière année de la décennie de la lutte contre la faim, les prévisions les plus sérieuses laissent entrevoir que les pays riverains de la Méditerranée vont être touchés par ce fléau.

Ce que nous nommons « faim » en terme économique est « déficit alimentaire par habitant représentant au moins 25% de la ration alimentaire moyenne ». D'après une étude de M. Labonne, en 1990 il manquera 300 kg de céréales par an aux Lybiens, 68 kg de fruits et légumes aux Tunisiens, 4,5 kg de viande aux Marocains tandis que les Egyptiens devront retrancher 3,7 kg de matières grasses à leur menus et les Algériens 6,9 kg. Il manquera entre 38 et 15 kg de sucre à la ration alimentaire des habitants de Tunisie, Algérie, Lybie.

Globalement, en prolongeant les courbes actuelles de population et de production, on s'aperçoit que d'ici dix ans les pays arabes méditerranéens devront doubler leurs importations de céréales et que d'exportateurs de fruits et légumes, ils vont être demandeurs pour près de quatre millions de tonnes.

La faim risque donc de s'installer sur les rives de la Méditerranée car rien ne permet de dire aujourd'hui que ces denrées pourront être importées donc payées.

Et même si elles l'étaient, les pays méditerranéens deviendraient de plus en plus dépendants, car qui est demandeur ou quemandeur, est à la merci aussi de ses voies d'approvisionnement.

POURQUOI CETTE SITUATION ?

Il serait totalement irréaliste de nier les obstacles d'ordre géographique ou démographique.

Le climat joue un rôle non négligeable. Ainsi par exemple l'Algérie n'a pu ensemer que 39% des terres labourables en 1977-1978 à cause d'un déficit pluviométrique.

La démographie galopante fait aussi qu'un paysan arabe qui nourrit 7,7 personnes en 1975, devra en nourrir 10 en 1990. Il faudrait aussi examiner la façon dont chaque pays envisage sa propre politique agricole. Mais les racines de la dépendance sont à chercher dans un passé et un présent marqués par les rapports de domination impérialistes.

Le passé ce sont ces monocultures coloniales telles le coton en Egypte et la vigne en Algérie qui ont entravé ces pays. Le présent c'est comme le déclare l'association «Echanges Méditerranée»: «La progression du processus de dépendance. L'insuffisance alimentaire en Méditerranée intéresse les puissances de ce monde. La dépendance n'est jamais que le revers d'une domination. L'Europe du Sud subit une spécialisation agricole (fruits, légumes, ...) à tendance régressive, dans la mesure où les pays et régions concernés aujourd'hui en Italie, en Espagne, en Grèce, dans le midi de la France, demain en Turquie et dans le Maghreb sont mis en concurrence pour assumer des cultures orientées à l'exportation.»

L'organisation du marché est certes à la source de ce problème. Mais le refus des transferts réels de technologie vers le Tiers Monde y participe aussi. Sait-on que pour trouver des engins



Méditerranée
la faim frappe
à la porte

agricoles adapté au sol, au climat méditerranéen, il faut aller en Australie?

Sait-on que les recherches sur les semences adaptées à la région et leur production sont entre les mains des firmes agro-alimentaires?

Sait-on que l'introduction de nouvelles technologies non maîtrisées par le pays ne fait qu'accroître la dépendance. Un exemple frappant a été donné lors d'un colloque organisé par «Echanges Méditerranée». Une espèce de poulet «made in USA» a été introduit au Liban. Grâce à son rendement ce poulet a peu à peu supplanté les races locales. Le seul «inconvenient» c'est que le Liban doit maintenant importer des USA les farines indispensables à la nourriture de ces «chers» gallinacés.

Selon les économistes d'Echanges Méditerranée :

«L'emprise des grandes firmes sur l'agriculture se renforce aux deux extrémités de la "chaîne agro-alimentaire". Le recours aux "intrants" industriels (engrais, machines, produits phytosanitaires, ...) et l'industrialisation de la transformation agro-alimentaire entraînent, dans les domaines choisis par les opérateurs multinationaux, une forte hausse de la productivité agricole. Mais, le gain en est approprié essentiellement par les fournisseurs de matériel et le réseau de distribution/commercialisation.» (...) «Des choix sont en cours, ceux effectués par les multinationales de l'agrobusiness en particulier : concentrer dans quelques régions du monde la production des matières alimentaires de base, spécialiser les autres zones dans des "cultures de rapport orientées à l'exportation", au détriment des cultures vivrières locales.»

VOTRE FAIM M'INTERESSE...

Comme le disait plus crument un participant au colloque sur «la crise alimentaire en Méditerranée». «Les firmes agro-alimentaire tiennent le langage d'une publicité bien connue : "Votre faim m'intéresse".»

Face à cette situation, la sécurité alimentaire en Méditerranée est une question qui concerne tous les peuples riverains. Les richesses actuelles et potentielles du bassin méditerranéen démontrent que la perspective de l'auto-suffisance alimentaire est réalisable. Seuls s'y opposent ceux qui n'acceptent pas la volonté de développement indépendant des pays du Tiers Monde, leurs aspirations à un nouvel ordre économique.

Ne comptons pas sur Giscard et autres beaux parleurs, prolifères en paroles et avarés en acte. C'est par le renforcement de la solidarité entre les peuples de la Méditerranée, c'est par des liens réels entre les nations riveraines que nous feront plier ceux qui veulent nous diviser.

Chaque pas en avant sur la voie d'échanges d'égalité à égalité a été le fruit d'un combat ferme des pays du sud de la Méditerranée. A nous de les soutenir, de marquer notre solidarité avec leurs revendications légitimes, car comme devait le souligner M. Benhouta, conseiller économique du président algérien : «La stabilité et la sécurité des pays du nord du bassin méditerranéen ne peuvent se concevoir, que si elles sont étendues à cet immense hinterland naturel : le sud du bassin méditerranéen.»

Hervé DASTAR